

DÉPARTEMENT DU POOL

Le volet politique bloque le programme DDR

Initialement prévu le 8 juin, le lancement officiel du programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (PDDR) a été contre toute attente reporté sine par le gou-

vernement. Selon les partenaires techniques, la mise en œuvre du PDDR se heurte à un règlement préalable du volet politique, notamment la revendication d'un statut spécial par le président du

Conseil national des républicains, Frédéric Bintsamou Ntoumi. « De notre côté tout est fin prêt avec les partenaires techniques pour que ce programme démarre. En ce qui concerne les as-

pects politiques à l'origine du report cela relève du gouvernement », a confié une source proche du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants.

Page 2

POLIOMYÉLITE

Plus d'un million d'enfants à vacciner à travers le pays



Le virus de la poliomyélite peut également être attrapé en buvant de l'eau ou en mangeant les aliments contaminés/Adiac

La campagne de vaccination contre la poliomyélite, lancée le 9 juin sur toute l'étendue du territoire national, vise à protéger 1 211 659 enfants de 0 à 5 ans. L'opération a pour but de renfor-

cer l'immunité collective chez les enfants de cette tranche d'âge et de stopper la circulation du virus de la poliomyélite. Selon le communiqué du ministère de la Santé et de la Po-

pulation, « même si ces enfants avaient déjà été vaccinés au centre de santé, cette campagne vient compléter la vaccination de routine ».

Page 7

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

La deuxième édition sous le signe de la relance de la coopération



La ville de Saint-Petersbourg accueillera du 27 au 28 juillet prochain la deuxième édition du Sommet Russie-Afrique consacré à faire le point de la coopération bilatérales en vue de donner une nouvelle impulsion aux grands projets dans divers domaines.

« Le premier sommet de Sochi à 2019 a vu la signature d'une multitude d'accords bilatéraux et contrats commerciaux pour un total d'environ 17 milliards de dollars. A Saint-Petersbourg les résultats seront aussi significatifs. A travers une coopération multiforme, la Russie va certainement contribuer à son développement durable, son émergence en tant que pôle de puissance dans ce monde qui se veut multipolaire », a indiqué l'ambassadeur russe au Congo, Gueorguy Tchepik.

Page 9

TRANSPORT TERRESTRE

Dématérialiser les opérations pour remettre de l'ordre dans le secteur



La Direction générale des transports terrestres, en partenariat avec la Direction générale des recettes et services du portefeuille et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), vient de mettre en place une plateforme pour le paiement dématérialisé des taxes et autres redevances que lui a confiées le législateur.

Elle a lancé une campagne de recensement des personnes physiques ou morales propriétaires de véhicule et autres acteurs des activités connexes aux transports terrestres pour une meilleure sensibilisation de ce projet.

Page 5

ÉDITORIAL

Yuki : on attend

Page 2

COPAR

Jean Jim Ebina rallie le camp de Fylla Saint Eudes

Le président du Parti congolais écologiste et d'éthique, Jean Jim Ebina, a exprimé au cours d'une conférence de presse son soutien au coordonnateur général de la Convention des partis républicains (Copar), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. Il a rejeté la charte signée le 8 juin dernier par trois des six partis politiques membres de la Copar.

Page 4

ÉDITORIAL

Yuki: on attend

Une gargoulette vidant son contenu pour sans doute se recharger et continuer à servir à boire à ceux qui veulent étancher leur soif... Il est tout de même généreux, le logo de l'Union des démocrates humanistes (UDH)-Yuki, la formation politique lancée courant l'année 2017 par feu Guy-Brice Parfait Kolélas.

Mais en dépit de sa symbolique écolo et de ses vertus naturelles en matière de conservation à bonne température, la gargoulette peut aussi être un récipient fragile. D'où la nécessité de savoir la tenir à l'abri de secousses qui peuvent la briser. Bien sûr que la vie des organisations n'a jamais été un long fleuve tranquille. Quelles soient sociales, culturelles, économiques ou politiques, les luttes de clans et de positionnement en leur sein les raffermissent ou au contraire les affaiblissent.

Jour après jour, l'on constate combien la convocation du congrès de rentrée du l'UDH-Yuki se heurte à la rigueur des rivalités de ses dirigeants. Dirigeants ? Absolument que, c'est ainsi qu'il faut les désigner. Cependant, il leur reste à se montrer dignes de l'héritage de leur leader. Tant, en effet, qu'ils ne mettront pas un peu d'eau dans leur vin, le temps allant son temps, ce parti manquera le rendez-vous du rétablissement de la confiance de sa base dont il a pourtant besoin pour exister.

Et les acquis des dernières élections générales qui le classent parmi les formations politiques les plus en vue n'auront plus de répondant. Pour l'instant, regardons où les neuf postulants à la présidence de l'UDH-Yuki vont le mener et comment comptent-ils abonder leur gargoulette commune de la précieuse goutte d'eau pour leur apaiser les cœurs.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DU POOL

Le volet politique bloque le programme DDR

Initialement prévu pour le 8 juin, le lancement officiel du programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-combattants a été, contre toute attente, reporté sine die par le gouvernement.

En attendant la fixation d'une nouvelle date, le programme DDR semble se heurter au règlement du volet politique, notamment la revendication d'un statut spécial par le président du Conseil national des républicains (CNR), Frédéric Bintsamou Ntoui.

« De notre côté, tout est fin prêt avec les partenaires techniques pour que ce programme démarre. En ce qui concerne les aspects politiques à l'origine du report, cela relève du gouvernement », a confié une source proche du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants.

En effet, alors que les délégations convergeaient le 7 juin vers Kinkala, où ce programme devait être officiellement lancé le lendemain, des émissaires de l'ex-chef rebelle, reçus par le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, rapportaient ses revendications. Celui-ci conditionnerait la mise en œuvre de ce programme par l'obtention d'un statut spécial. Jusqu'en 2016, il occupait les fonctions de délégué e délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre. Un poste pour lequel le pasteur Ntoui continue jusqu'ici, selon certaines indiscre-

tions, de percevoir, bien que n'étant plus en fonction, les émoluments dus à ce rang. Ce report au moment où tout était bouclé a été mal perçu par les ex-combattants, principaux concernés par ce programme car, se disant lassés de la longue attente et de vivre leur statut actuel. Chez les partenaires techniques, il suscite une crainte au cas où la situation viendrait à perdurer quand on sait que les fonds déjà alloués peuvent être réaffectés ailleurs où certains pays éprouvent également des besoins.

Toucher la population affectée par les conflits

Financé à 8 milliards FCFA dont 6 milliards apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le DDR, dont la durée d'exécution est de quatre ans (2023-2016), a été élargi après un mémorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant à la fois les ex-combattants, les membres associés et des communautés.

Cet élargissement au relèvement communautaire s'explique, selon le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, par la prise en compte de l'ensemble de la population affectée par

les conflits. A cet effet, outre les quatre composantes classiques, deux nouvelles s'y ajoutent et tiennent compte du contexte global post-conflit dans le département du Pool et dans le pays. Cela, dans le cadre de la prévention des conflits et d'aide aux communautés en vue de renforcer leur résilience et leur capacité de production des moyens de subsistance.

Ainsi, pour tenir compte des besoins de relèvement de la population, les domaines tels que la prévention des violences communautaires et la résilience des communautés y ont été combinés aux quatre composantes.

« La nécessité du maintien de la gouvernance retenue dans le programme résulte des leçons tirées des expériences passées en matière de gestion des projets et justifie la prise en compte des préoccupations des partenaires et les innovations apportées dans le DDR », rapporte le mémorandum d'entente de l'exécution de ce programme.

Par ailleurs, la gouvernance du programme, telle que décrite dans son document initial, demeure inchangé, notamment son organigramme et ses mécanismes de suivi et évaluation.

Guy-Gervais Kitina

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Les Congolais invités à privilégier la cohésion sociale

Dans une déclaration rendue publique le 9 juin, à Brazzaville, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, a appelé les Congolais, à l'occasion de la Journée de la concorde nationale célébrée chaque 10 juin, à privilégier la cohésion sociale.

La présente édition, la 32^e du genre, est placée sur le thème « Ensemble, privilégions la réconciliation nationale dans la concorde et la paix, l'unité et la cohésion sociale pour la marche vers le développement du Congo ».

Tout en souhaitant que cette commémoration suscite l'adhésion de tous à la concorde nationale, Marius Mouambenga a emprunté au président de la République l'extrait de son discours d'investiture de 2021 lorsqu'il déclarait : « Le Congo qui a toujours réussi à surmonter les épreuves avec courage. Ce Congo, qui n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est uni ».

Cette déclaration du chef de l'Etat, a-t-il dit, doit servir d'invite pour taire à jamais les querelles et les prises de position souvent empreintes de tensions inutiles afin de viser plus haut l'intérêt général de la nation. Ce à quoi, a-t-il ajouté, tous les Congolais doivent s'atteler pour trouver les ressorts nécessaires qui, demain, ser-



Marius Mouambenga

viront de leviers du bonheur collectif.

« Pour sceller à jamais notre vivre-ensemble dans la paix, je vous invite, à la faveur de cette 32^e Journée de la concorde nationale, à faire qu'en visitant demain vos voisins de parcelle, de bloc, de

quartier ou de village, vous les saluez et leur souhaitiez une bonne fête du 10 juin. Si vous étiez en inimitié depuis des lustres, je vous suggère de tout faire pour vous réconcilier pour le bonheur de tous et de la nation », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

ECHANGE SÉNATEURS ET ÉLUS LOCAUX

L'immigration clandestine au Congo s'invite au débat

Le collectif des sénateurs élus à Brazzaville a effectué, le 9 juin, sa descente parlementaire pour faire le point de la dernière session parlementaire aux élus locaux. Dans les débats qui ont suivi, les conseillers municipaux sont revenus sur leur statut particulier, avant de se plaindre de l'immigration clandestine qui s'amplifie au Congo.

Sous la conduite de son président, Pierre Ngolo, le collectif des sénateurs élus à Brazzaville a fait le point aux distingués conseillers des affaires adoptées au Sénat lors de la session qui s'est achevée, conformément à la loi. Il leur a fait savoir que plusieurs lois à caractère socio-économique ont été approuvées par la chambre haute du Parlement à la faveur de ladite session.

Dans les échanges interactifs qui ont suivi, les conseillers municipaux ont posé au collectif des sénateurs le problème de l'immigration clandestine qui prend des proportions inquiétantes à travers le territoire national. Une sorte d'invasion pour laquelle les élus locaux estiment inquiétante si jamais le gouvernement n'y prend garde.

Répondant à la question, le président du collectif, Pierre Ngolo, a reconnu que la situation est réelle et qu'il est du ressort du gouvernement de prendre des mesures qui s'imposent pour mettre un terme à l'entrée massive et illégale au Congo. « Nous sommes conscients de ce que nos frontières sont perméables. Il est du ressort de l'Etat de contrôler les entrées sur tout son territoire. Mais, il faut relever que dans le lot, il y a une catégorie de réfugiés qui ont fui des conflits armés dans les pays voisins. Ceux-là ne doivent pas être dérangés, conformément aux règles du droit international », a souligné Pierre Ngolo.

Il a, par ailleurs, renchéri : « Nous devons-nous remettre en cause sans se voiler la face pour affirmer que le grand banditisme, notamment le phénomène « bébés noirs » qui sévit actuellement dans la ville, n'est pas du seul ressort des étrangers illégaux ».

Les distingués conseillers sont aussi revenus sur l'attribution de leur statut particulier, une doléance que ces élus locaux caressent depuis bien des lustres et pour laquelle ils espèrent trouver gain de cause auprès du gouvernement.

Sur la question, Pierre Ngolo leur a souligné qu'elle est en examen au niveau de l'exécutif qui donnera la réponse appropriée au moment opportun.

Les débats entre le collectif des sénateurs et les conseillers se sont focalisés aussi sur la violence dans les établissements scolaires qui prend de plus en plus de proportions inquiétantes.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Le tour du monde des Constitutions

Les Constitutions, ces lois dites fondamentales au moyen desquelles les États organisent leur gouverne intérieure et extérieure, sont de tout temps en crise. D'application stricte par principe, partout dans le monde elles peuvent être contournées par un nombre incalculable d'initiatives diverses.

En fonction des circonstances, les acteurs détenant de fait ou de jure le pouvoir décisionnel suprême recourent à l'exception pour venir à bout des résistances possibles au sein des Parlements nationaux ou locaux ; ils peuvent aussi prendre ces instances législatives de court, de façon magistrale, en les mettant devant le fait accompli.

La matière du droit ayant cette

magie d'être interprétée inlassablement, il est souvent de bon ton d'écouter les spécialistes dépêchés de l'extérieur ou cooptés sur place battre en brèche les clauses constitutionnelles les plus hermétiques, leur trouvant des accommodations globalement acceptables. Mais c'est aussi à ce niveau de l'enjeu ou des enjeux qu'intervient un élément inattendu : la chance. Oui, la chance.

Il paraît que Napoléon Bonaparte, en chef de guerre accompli qu'il fut, confronté à des choix pour conduire ses campagnes militaires, tablait à la fois sur le mérite de ses officiers et sur cette vertu-là. Il demandait d'avoir à ses côtés des hommes qui ont de la chance.

Pour lui, dans les circonstances incertaines, cet attribut comme les moyens logistiques valait son pesant d'or.

En Afrique, depuis l'avènement de la démocratie pluraliste à la fin des années 1980, les Constitutions ont subi toilettage, ajustements et réajustements, abrogations pures et simples, suspensions provisoires plus ou moins longues. Parfois dans des contextes explosifs ; parfois à la suite de mécanismes savamment orchestrés.

S'est-on rendu compte que la copie tirée des lois fondamentales au sortir des conférences nationales ou autres concertations politiques étaient trop rigides, surtout dans des cas où la volonté motivée ou non de

rétablir les équilibres nationaux ébranlés par la soif des libertés entrerait en contradiction avec le temps imparti pour le réaliser ?

Dans beaucoup de cas de figure, la prédiction de Napoléon paraît toujours d'actualité. Il faut un peu de chance pour passer avec moins de dégâts le redoutable obstacle des changements constitutionnels. Sur ce chantier glissant sont éprouvées, ces derniers temps, les fortunes et infortunes des uns et des autres sur le continent. Dans une sorte de défi formé autour d'un pari intrigant qui est « Ça passe, ou ça casse ! ».

La chance, oui, ça compte en politique comme dans la vie de tous les jours.

Gankama N'Siah

CONVENTION DES PARTIS RÉPUBLICAINS

Jean Jim Ebina rallie Nick Fylla

Le président du Parti congolais écologiste et d'éthique (PC2E), Jean Jim Ebina, au cours d'un point de presse animé le 9 juin, à Brazzaville, a dénoncé la nouvelle charte de la Convention des partis républicains (Copar) signée la veille, apportant son soutien au coordonnateur général de la plateforme, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Plateforme politique de l'opposition congolaise, la Copar est au bord de l'explosion au regard des déclarations qui se sont succédé ces dernières heures. En effet, après la conférence de presse animée le 8 juin par le coordonnateur général par intérim, Chris Antoine Walem- baud, et la signature d'une nouvelle charte qui ouvre la porte aux individualités politiques, la

« La Copar se retrouve divisée en deux entités : celle dirigée par son coordonnateur général originel, Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes, président du PRL, soutenu par l'UDLC de Gaspard Kaya Magane et le PC2E de Jean Jim Ebina. L'autre aile est incarnée par le président Chris Antoine Walem- baud, avec le CDR de Bonaventure Boudzika et le MIS de



Jean Jim Ebina lors de la conférence de presse/Adiac

réaction des autres ne s'est pas faite attendre.

« Les décisions annoncées lors de la conférence de presse du 8 juin sont nulles et non avenues, car aucune majorité ne s'est dégagée lors de ces accords, parce que trois partis seulement sur six ont signé. Idem que l'UDLC, le PC2E apporte leur soutien indéfectible au coordonnateur général originel de la Copar, le président du PRL, Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes, qui est le mentor et initiateur de cette plateforme politique », a annoncé Jean Jim Ebina.

Selon lui, la nouvelle charte signée le 8 juin par trois des six partis politiques membres de la Copar supprime la fonction de coordonnateur général par intérim, confiée à Chris Antoine Walem- baud. Ce dernier s'est auto proclamé, a condamné le président du PC2E, coordonnateur général de la Copar avec les pleins pouvoirs au détriment du collège des présidents.

Bonaventure Mizidi », a-t-il expliqué, précisant qu'aucune individualité n'est membre du collège des présidents de la Copar. Pour éviter la dislocation de la plateforme, Jean Jim Ebina appelle le collège des présidents de la Copar à se mettre autour d'une même table afin de trouver des solutions. « Nous avons parcouru un long chemin ensemble, nous n'avons pas à nous diviser pour des intérêts personnels. S'il y a des reproches à faire à l'un des nôtres, il serait mieux de nous asseoir pour crever l'abcès. Ce qui se passe actuellement, c'est une forme de dictature : vous appelez les autres pour une conférence de presse et à la fin, vous faites signer des documents aux gens. Personne n'a voté, il n'y a pas eu de majorité qui s'est dégagée », a-t-il conclu, soulignant que la Copar ne disposait pas de règlement intérieur à sa création.

Parfait Wilfried Douniama

RECHERCHE FORESTIÈRE

Le Pronar et l'Université Denis-Sassou-Guesso liés par un partenariat

Une réserve foncière de 100 000 hectares située à Bambou-Mingali, district de d'Ignié, appartenant au Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), a été cédée à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN). La convention de partenariat signée par les deux parties, le 8 juin, à Brazzaville, prévoit des échanges d'expérience en matière de recherche forestière.



La photo de famille au terme de la signature de l'accord/Adiac

Le document d'accord a été paraphé par le coordonnateur national du Pronar, François Mankessi, et le président de l'UDSN de Kintélé, le Pr Ange Antoine Abena, en présence des autorités du ministère de l'Économie forestière et des chefs d'établissement universitaire. Le Pronar bénéficiera des résultats de recherches réalisées sur le site par l'université partenaire.

L'établissement s'est alors engagé à valoriser la réserve foncière mise à disposition à des fins exclusivement scientifiques, y compris à mobiliser les moyens techniques et financiers en vue de son

exploitation. La convention de partenariat apportera à l'université et ses étudiants une assistance technique, par exemple, dans la réalisation des plantations expérimentales.

En mettant à disposition cette réserve foncière, la structure publique de reboisement entend apporter sa contribution à la formation des futurs cadres nationaux. « Ce partenariat permettra de développer les recherches dans le domaine forestier, de soutenir les activités d'afforestation et de reboisement, ainsi que de participer à la formation des cadres et techniciens supérieurs », a dé-

claré François Mankessi.

L'UDSN vient s'ajouter à la liste des partenaires qui accompagnent le Pronar dans la réalisation des plantations forestières. « Nous voulons former nos étudiants autrement, joindre la théorie à la pratique de terrain. Nous allons y domestiquer de nouvelles espèces », a assuré le Pr Ange Antoine Abena. Son institution universitaire va signer une autre convention de partenariat en Chine, dans une localité aux frontières du Vietnam, afin de développer des projets de recherche dans le domaine forestier.

Fiacre Kombo

CONGO-FRANCE

Un mécanisme de protection de la biodiversité à l'étude

En mission de travail à Brazzaville, l'ambassadrice déléguée pour l'Environnement de la République française, Sylvie Lemmet, a échangé, le 8 juin, avec le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, sur la mise en œuvre du programme protection de la biodiversité.

Le ministre Jean-Baptiste Ondaye et son hôte ont essayé d'évaluer les contours du « Country package» (Approche pays), dans le cadre du Partenariat pour la conservation positive de l'environnement. Ils comptent élaborer une feuille de route qui fixerait les objectifs à moyen et long terme de ce programme, ainsi que les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Sylvie Lemmet est donc venue à Brazzaville afin de s'assurer de l'engagement du gouvernement congolais pour présenter la vision de ce mécanisme et de s'imprégner des besoins du pays. « Nous avons surtout évoqué la nécessité pour le Congo de protéger une partie essentielle de son territoire(...) La France est ravie de prendre une forme de leadership, pour essayer de coordonner plusieurs partenaires, afin de soutenir la République du Congo dans son ambition », a-t-elle déclaré.

Les deux parties explorent plusieurs pistes de solutions, notam-



Sylvie Lemmet répondant à la presse/DR

ment le renforcement des capacités ; la création d'un modèle de fonds de gestion pour atteindre jusqu'à 30 % des zones financées et protégées ; de même que la diffusion de l'information au grand public. Il faudra mobiliser les donateurs autour du Congo, a estimé Bertille Mapouata, le point focal du projet au ministère de

l'Économie et des Finances.

Cette initiative sera placée sous la coordination du Premier ministre qui devra détailler la stratégie pays en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques en lien avec le nouveau mécanisme.

F.K.

INTERVIEW

Sadate Girest Manzekele Bokenga : « Avec la dématérialisation des opérations, nous entendons mettre de l'ordre dans les transports terrestres »

La Direction générale des transports terrestres (DGTT), en partenariat avec la Direction générale des recettes et services du portefeuille (DGRSP) et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), vient de mettre en place une plateforme pour le paiement dématérialisé des taxes et autres redevances que lui a confiées le législateur. Une campagne de recensement des personnes physiques ou morales propriétaires de véhicule et autres acteurs des activités connexes aux transports terrestres a été lancée, le 5 juin dernier, à Brazzaville, et se terminera le 4 août prochain. Sadate Girest Manzekele Bokenga, le directeur général des transports terrestres, revient sur les enjeux de ce processus.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.). Monsieur le directeur général, qu'entend faire la DGTT à travers cette plateforme de dématérialisation des paiements de ses redevances ?

Sadate Girest Manzekele Bokenga (S.G.M.B.): La DGTT est l'instance régulatrice des transports terrestres qui a pour, entre autres, missions de concevoir et proposer la réglementation en matière de circulation, de conduite des véhicules et d'exercice des professions relatives aux transports terrestres. Avec cette nouvelle plateforme mise en place, la DGTT entend apporter du changement dans l'offre des services auprès des usagers, notamment toute personne morale ou physique propriétaire de véhicule ou exerçant une activité connexe au transport terrestre, à l'instar des garages, parkings de lavage autos, concessionnaires et autres. La campagne lancée à Brazzaville s'étendra sur Pointe-Noire, du 12 juin au 11 août, et sur Ouesso, du 27 juin au 26 août.

L.D.B. : Pourquoi ce projet est-il ambitieux pour votre institution et que peuvent s'attendre l'État et les différents usagers à travers ce processus ?

S.G.M.B. : La mise en place de cette plateforme de paiement dématérialisé est un projet important pour le contrôleur des transports terrestres, qui a inscrit la dématérialisation des paiements dans un programme à court, moyen et long terme et dont les objectifs sont à la fois sécuritaires, économiques et sociaux. Il s'agit, entre autres, de renforcer la conformité et la fiabilité des documents de bord exigés aux usagers dans le cadre des différents contrôles, tout en soulignant que cette dématérialisation réduit

plusieurs risques qui s'étendent de la perte des souches desdits documents à la fraude documentaire.

L.D.B. Dans le cadre de ce projet, quels sont alors les risques qui entourent la non-conformité des documents de bord comme la carte grise, le permis de conduire et bien d'autres ?

S.G.M.B. : Très belle question ! Cela constitue à la fois une perte des ressources pour l'État et une insécurité pour l'utilisateur qui, en fin de compte, croit avoir un document conforme et reconnu alors qu'en réalité, ledit document n'a aucune base. Dès lors que vous avez un document à l'instar de la carte grise qui est faux, cela annule votre assurance, votre contrôle technique ainsi que l'ensemble des taxes liées au véhicule. Il en est de même pour le permis de conduire ; dès l'instant que votre permis de conduire est faux, en cas de sinistre, l'assurance ne peut pas s'engager. A travers ce projet de dématérialisation des paiements, la DGTT entend apporter sa contribution dans le combat que mène le gouvernement contre la vie chère. Il n'est un secret pour personne, les coûts des transports, notamment des marchandises, accentués par certains contrôles de police, ont un fort impact sur le panier de la ménagère.

L.D.B.: Vous voulez dire que ce processus de dématérialisation, grâce aux technologies numériques, va réduire la présence de la police routière sur le terrain ? Comment va-t-il diminuer les coûts liés aux transports ?

S.G.M.B. : Nous estimons que, une fois les infractions de la route dématérialisées et renseignées



Sadate Girest Manzekele Bokenga

dans la plateforme, cette nouvelle approche de paiement des taxes et redevance permettra, in fine, de réduire les coûts liés aux transports en ce sens que les transporteurs en défaut de pièces de bord n'auront plus à proposer des enveloppes aux agents de la police routière. En cas d'infraction ou manquement avéré au Code de la route, le propriétaire du véhicule recevra une notification par SMS grâce au numéro qu'il aura communiqué pendant son recensement. À long terme, la DGTT vise la vidéo-verbalisation dans les transports. Il s'agit d'un mode de surveillance ayant pour base les technologies numériques qui permet de définir, au moyen de radars et de capteurs d'informations, via une simple plaque d'immatriculation, les infractions au manquement au Code de la route, pour ensuite établir une sanction y relative. D'où l'intérêt pour la DGTT de disposer d'une base de données

de l'ensemble des propriétaires de véhicule et autres acteurs des activités connexes aux transports terrestres. La vidéo-verbalisation va réduire la présence des agents de la police routière sur le terrain pour leur mission de contrôle, étant donné que tout se déroulera de manière électronique.

L.D.B. : Comment allez-vous interagir avec les services de polices dans ce cas-là ? Est-ce que le projet prévoit le partage des bases de données avec la police, mais aussi avec d'autres services concernés comme les assurances ?

S.G.M.B. : Oui bien sûr ! Les services de police disposeront des plateaux techniques qui les renseigneront, grâce à l'information captée par les radars disposés sur les routes, sur les véhicules qui sont en règle et ceux qui ne le sont pas. En cas d'infraction constatée, la fourrière est obligatoire. C'est pour cela que nous al-

lons constituer une base de données des informations que nous sommes en train de collecter durant cette phase de recensement des personnes physiques ou morales propriétaires de véhicule, grâce à l'expertise de l'ARPCE. Toute personne ne s'étant pas recensée ne pourra réaliser aucune opération avec son véhicule. Pas de possibilité d'assurance, pas de possibilité de contrôle technique, etc. Il en est de même pour les acteurs des activités connexes aux transports terrestres. Les non recensés verront simplement leurs activités arrêtées.

L.D.B. : Récemment lors d'un échange avec le directeur général de l'ARPCE, dans le cadre d'un don d'ordinateurs pour ce programme, vous soulignez un autre aspect de ce projet, celui de pallier le vol de véhicule. Expliquez-nous.

S.G.M.B. : Il y a des garages qui se sont spécialisés dans la vente des pièces détachées. Bien souvent, ce sont des véhicules volés qu'ils dépècent. De même, certains autres garages se sont spécialisés dans le remontage des véhicules. C'est ainsi qu'il est courant de voir le moteur d'un constructeur X placé dans la coque d'un constructeur Y. Donc, nous devons connaître l'origine de tout véhicule. Qui en est le vendeur ? Est-il reconnu comme tel dans notre base de données ? C'est nous qui immatriculons les véhicules. Le but est donc de réduire les risques d'immatriculation des véhicules volés. Nous entendons mettre de l'ordre dans les transports terrestres. Nous allons y arriver mais avec l'aide de tout le monde. Car chacun de nous est, à quelque niveau que ce soit, un usager des transports terrestres.

Propos recueillis par Quentin Loubou

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

POLITIQUE

ART, CULTURE, MEDIA



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : Associé (e) au programme
Niveau : GS-7
Numéro du poste : 00011194
Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo
Type de contrat : Fixed - Term
Durée Déterminée / Temporaire : Durée déterminée
Rotationnel / Non Rotationnel : Non Rotationnel
Durée : Un an (renouvelable)

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO BRAZZAVILLE. Date de clôture le 01 juillet 2023 à 04 heures 59 minutes New York - Eastern Time

Le Poste :

L'associé(e) au Programme appuie la conception, la planification et la gestion du programme pays de l'UNFPA en gérant les données, en fournissant un soutien logistique, en contrôlant la mise en œuvre des projets et en assurant le suivi des recommandations.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe du Représentant Assistant.

Comment faire la différence :

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent ses engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Le plan stratégique de l'UNFPA appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à mieux avancer et accélérer le processus de réalisation des objectifs fixés, tout en s'attaquant aux impacts négatifs des situations d'urgence et en récupérant les gains perdus à cause de celles-ci.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, nous avons besoin d'un personnel de bonne éthique, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidat(e)s qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact. Il a besoin des candidat(e)s transparent(e)s, exceptionnel(le)s dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Objectif du Poste :

L'associé(e) au programme jouera un rôle déterminant en facilitant la mise en œuvre du programme pays et des projets de l'UNFPA, en appuyant la conception, la planification et la gestion dans les domaines de la population et du développement, de la santé reproductive et de l'égalité de sexes, ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

Il/elle appliquera les procédures et systèmes établis et contribuera à la création de connaissances en compilant, synthétisant et analysant les informations pertinentes, en développant des mécanismes et systèmes appropriés

et en veillant au respect des procédures.

Il/Elle sera responsable de :

-Participer à l'identification et à la formulation du programme de pays et des projets qui le composent, en compilant et en analysant les informations relatives au rôle de l'UNFPA dans le pays, en appuyant l'élaboration des documents de projet et des plans de travail et en préparant des tableaux et des données statistiques.

-Soutenir l'évaluation des activités des projets et des programmes, en établissant et en mettant en application des mécanismes d'évaluation systématiques de l'atteinte des résultats et en suggérant des mesures correctives, le cas échéant ; effectuer des visites sur le terrain ; participer à des réunions d'examen et à des missions d'évaluation, et préparer des contributions régulières aux rapports d'état et d'avancement.

-Appuyer la mise en œuvre régulière des projets assignés, en coordination avec la contrepartie nationale et le personnel de projets, suivre la fourniture des contributions aux projets et faciliter la participation de la contrepartie nationale aux activités de formation et aux visites de terrain.

-Fournir un soutien logistique aux projets en coordonnant la préparation et l'organisation des réunions, des ateliers et des événements liés aux projets. Accompagner le personnel des projets et les collègues du bureau sur l'exécution nationale et les politiques et procédures du programme.

-Soutenir les efforts de sensibilisation et de mobilisation des ressources du bureau de pays de l'UNFPA, en établissant et en entretenant un réseau de contacts avec les donateurs et le public. Contribuer à l'organisation et à la conduite de réunions de donateurs et d'événements d'information du public, y compris la préparation de documents d'information pertinents pour ces événements.

-Contribuer à la mise en œuvre de stratégies de gestion des connaissances afin de recueillir les enseignements tirés et les meilleures pratiques, en les partageant avec la direction pour la planification future.

-Soutenir la planification et la gestion du programme de pays de l'UNFPA en mettant à disposition et en gérant les données, les supports logistiques et le contrôle de l'exécution du projet conformément aux recommandations, en étroite relation avec le sous-programme Suivi et Evaluation du bureau.

-Contribuer à la création des connaissances substantielles par la compilation, la synthèse et l'analyse des informations relatives aux problèmes de population et développement, santé de la reproduction, de l'égalité de sexes, ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

-Faciliter l'exécution des programmes et des projets en utilisant et en développant les mécanismes et les systèmes appropriés, et en s'assurant de la conformité aux procédures.

-Maintenir les rapports de collaboration avec toutes les équipes du programme et des projets. Préparer et faire le suivi des courriers en rapport avec le Programme.

-Exécuter toute autre tâche professionnelle demandée par le superviseur ou le Représentant.

Qualifications et Expérience :

Education :

Être titulaire d'une licence dans le domaine des sciences sociales (santé, population, droit, sociologie, démographie, etc.) ou domaines analogues.

Compétences Requises :

-Avoir 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de programmes/projets dans le secteur public

ou privé.

-Avoir un esprit d'équipe et la capacité d'apprendre, à se former, et à faire preuve d'initiative.

-Être capable de travailler sous pression.

-Bonne connaissance de l'informatique (utilisation de Word, Excel, PowerPoint, email, etc.) et des systèmes informatiques de gestion d'entreprise.

Langues :

La maîtrise du Français, oral et écrit, et la capacité de travail en Anglais sont requises. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est un atout.

Autres :

-Une expérience antérieure au sein du Système des Nations-Unies est un atout.

-La nationalité Congolaise (République du Congo) est requise pour ce poste.

Compétences requises :

Valeurs :

- Être un modèle d'intégrité
- Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies
- Être ouvert à la diversité culturelle
- Être ouvert au changement

Compétences fonctionnelles :

- Plaidoyer / promotion d'un programme axé sur les politiques
- Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques
- Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats
- Communication interne et externe et plaidoyer pour la mobilisation des résultats

Compétences de base :

- Atteindre les résultats
- Avoir le sens des responsabilités
- Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et avoir un sens des affaires
- Mener une réflexion analytique et stratégique
- Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations
- Communiquer de façon percutante

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA eRecruitment au lien : https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/10590

Rémunération et avantages sociaux

Ce poste offre un ensemble attrayant de compensations, comprenant un salaire net compétitif basé sur la grille actuelle de l'ONU et des ajustements du coût de la vie, une assurance maladie et tout autre avantage applicable.

Avertissement

L'UNFPA ne demande aucun frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, de test ou autre en relation avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être soumises à la ligne d'assistance (Hotline) contre la fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2023

Victor A. RAKOTO

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

CONGO-CAMEROUN

L'exploitation du gisement minier Mbalam-Nabemba entre dans sa phase décisive

Le Congo et le Cameroun ont fait, le 8 mai, à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, l'évaluation à mi-parcours du projet d'exploitation conjointe du gisement transfrontalier minier Mbalam-Nabemba. Il ressort que le processus avance à un rythme satisfaisant.



Les deux ministres signant la convention./Adiac

L'atelier a été co-présidé par le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, et par le ministre camerounais des Mines, des Industries et du Développement technologique par intérim, Fuh Calistus Gentry.

A cet effet, les experts miniers des deux pays ont fait l'évaluation du processus d'exploitation conjointe du gisement minier Mbalam-Nabemba ainsi que du niveau d'exécution du projet, avant de dégager les perspectives et de définir de nouveaux axes de travail.

« La volonté de nos deux chefs d'Etat respectifs est de faire que le gisement de fer Nabemba-Mbalam soit développé conjointement pour servir de modèle au niveau

de la sous-région d'Afrique centrale. Je formule le vœu que le Congo et le Cameroun œuvrent pour la concrétisation du méga projet dont les bénéfices sont attendus », a souligné le ministre d'Etat, Pierre Oba.

A l'issue des travaux, les deux parties ont adopté quelques recommandations visant à améliorer la meilleure mise en œuvre du projet. Il s'agit, entre autres, de poursuivre des discussions en vue d'aboutir à un accord-cadre de coopération géologique et minier entre les deux Etats ; d'examiner les contenus techniques, administratifs, sociaux et économiques devant faire l'objet d'accords bilatéraux spécifiques.

Les participants exigent aussi à chaque Etat d'inscrire, dans son

budget, une ligne de crédit destinée à la prise en charge et au suivi du projet ainsi qu' à travailler en synergie.

Les deux parties proposent, par ailleurs, d'harmoniser les législations des deux pays dans le but de mettre en place des cahiers des charges devant encadrer l'exploitation de ce gisement minier. Le projet prévoit la construction du port de Kribi, un terminal portuaire en eau profonde situé au Sud du Cameroun qui servira d'évacuer la production vers l'étranger et d'une voie ferrée sur 70 km.

Le gisement de fer Nabemba-Mbalam a une capacité de production estimée à environ 35 millions de tonnes par an, exploitable sur plusieurs années.

Firmin Oyé

CONGO-RUSSIE

Un jumelage en vue entre Brazzaville et la ville de Nijni

Le député-maire, Dieudonné Bantsimba, et l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorgui Tchepik, ont évoqué, récemment lors d'un entretien spécial, le jumelage de la capitale du Congo et de la ville russe de Nijni.

L'entretien entre le maire de Brazzaville et le diplomate russe a porté essentiellement sur la coopération municipale, dans la perspective du développement des collectivités locales. Ainsi, les deux personnalités ont évoqué la nécessité de nouer un jumelage entre la ville de Brazzaville et celle de Nijni Novgorod, la cinquième ville russe de plus d'un million d'habitants, située dans la partie centrale. Les termes de jumelage seront définis après la signature de l'accord.

Dans les échanges, Dieudonné Bantsimba et son interlocuteur ont débattu aussi du deuxième sommet Russie-Afrique qui se tiendra fin juillet, à Saint Pétersbourg, ainsi que du forum économique et humanitaire prévu en marge de cette rencontre.

« Je viens d'être reçu par le député-maire avec qui nous avons discuté de diverses questions concernant la municipalité. Il s'est agi, entre autres, de la future participation de monsieur



Dieudonné Bantsimba s'entretenant avec l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorgui Tchepik/Adiac

le maire de Brazzaville au forum économique et humanitaire qui se tiendra fin juillet, à Saint Pétersbourg, en marge du deuxième sommet Russie-Afrique », a précisé Gueorgui Tchepik.

Peu après, le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville a eu un autre entretien avec le Dr Saliou Diouf, respon-

sable de l'Ecole nationale supérieure d'enseignement technique et professionnel de Dakar, de l'Université Cheik Anta-Diop. Avec le Sénégalais, il s'est agi de la revalorisation du centre culturel de Poto-Poto et de l'Ecole nationale des Beaux-arts, dans le but de donner vie et de booster le secteur de la culture.

F.O.

POLIOMYÉLITE

1 211 659 enfants visés par la vaccination

La campagne de vaccination contre la poliomyélite, lancé le 9 juin sur toute l'étendue du territoire national, vise à protéger 1 211 659 enfants de 0 à 5 ans.



Le virus de la poliomyélite peut également être attrapé en buvant de l'eau ou en mangeant les aliments contaminés/Adiac

L'opération a pour but de renforcer l'immunité collective chez les enfants de cette tranche d'âge et de stopper la circulation du virus de la poliomyélite, précise un communiqué du ministère de la Santé et de la Population. Même si ces enfants avaient déjà été vaccinés au centre de santé, cette campagne vient compléter la vaccination de routine.

La poliomyélite, rappelons-le, est une maladie virale très contagieuse. Le poliovirus envahit le système nerveux et provoque une paralysie totale par la suite. La maladie se transmet par les selles ou les sécrétions venant du nez ou de la bouche d'une personne infectée. Le virus de la poliomyélite peut également être attrapé en buvant de l'eau ou en mangeant les aliments contaminés.

Le gouvernement a lancé cette campagne de vaccination avec l'appui de ses partenaires, notamment le Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé et Gavi, alliance mondiale pour le vaccin.

Rominique Makaya

COMMUNIQUÉ

Le Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Travailleurs des Régies Financières (FENATREF) P.I, annonce à la communauté nationale, à toutes les institutions, administrations civiles, policières et militaires; la suspension de la section syndicale de la Direction Générale des Institutions Financières Nationales (DGIFN) pour insubordination et boycottage des négociations avec l'administration.

La CSTC étant un syndicat responsable, ne saura tolérer des comportements non conformes aux textes et lois de la République. Interdiction formelle est faite à cette section syndicale de la DGIFN installée le 07 avril 2023 à Brazzaville et suspendue ce jour de ne plus utiliser l'identité de la CSTC.

Fait à Brazzaville, le 06 Juin 2023

Le Secrétaire Général de la FENATREF/P.I

Euloge MBOUSSA

GUERRE EN UKRAINE

La Fondation Brazzaville participe aux réunions diplomatiques de la mission africaine

La Fondation Brazzaville participe avec succès aux importantes réunions diplomatiques tenues en préparation de la mission africaine de paix dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine « Road to peace ». À l'initiative de cette visite, elle annonce que ce voyage de sept dirigeants africains, dont le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, aura lieu le 16 juin.

La délégation sera reçue d'abord à Kiev par le président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, et par la suite par Vladimir Poutine, président de la Russie, le 17 juin à Saint-Petersbourg. La Fondation Brazzaville est honorée de se joindre officiellement aux chefs d'État africains dans cette mission composée de Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud ; Azali Assoumani, président de l'Union africaine et président de l'Union des Comores ; Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo ; Yoweri Museveni, président de la République de l'Ouganda ; Macky Sall, président de la République du Sénégal ; Hakainde Hichilema, président de la République de Zambie et Abdel Fattah El-Sisi, président de l'Égypte, devrait se joindre aux autres

chefs d'État africains.

À propos de la Fondation Brazzaville, c'est une organisation non gouvernementale britannique de renommée internationale qui se consacre à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement durable en Afrique et dans le monde entier. Créée en 2014, la Fondation s'engage dans des programmes de diplomatie de haut niveau, de résolution de conflits et de développement pour répondre à certains des défis planétaires les plus urgents. Par son engagement constant pour la collaboration et l'inclusion, la Fondation Brazzaville vise à établir des liens et à favoriser la compréhension entre les nations pour un avenir plus harmonieux et plus prospère.

Marie Alfred Ngoma



Jean-Yves Ollivier, président de la Fondation Brazzaville/DR

COOPÉRATION CONGO-GABON

L'Ocla se réjouit de la prise en compte des droits humains aux frontières

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (Ocla), une organisation de la société civile, Yves Vilani, a réagi, le 8 juin à Brazzaville, suite à l'accord-cadre Congo-Gabon à propos de la coopération transfrontalière, signé le 19 mai 2023 et qui inclut plusieurs aspects de droits humains.

Les droits humains sont inaliénables pour tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre considération. Ils incluent le droit à la vie et à la liberté et permettent également d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

« Nous nous réjouissons de ce que les deux parties, notamment la République du Congo et la République gabonaise, ont expressément inséré les aspects des droits humains dans cet accord de coopération transfrontalière. Il s'agit d'un acte salutaire qui confirme ici la volonté et l'intérêt que ces deux États accordent aux questions des droits humains », a déclaré Yves Vilani, directeur exécutif de l'Ocla.

Cet accord est l'aboutissement de l'initiative qui donne aux acteurs étatiques et non étatiques présents en zone frontalière un outil de travail performant, permettant ainsi de répondre efficacement aux enjeux présents dans l'espace partagé.

« Il s'agit, en fait, d'une sauvegarde des droits humains visant à faciliter la libre circulation, le respect de l'identité juridique de la population concernée, la documentation, l'état civil, le libre-échange et par-dessus tout le bien-être de cette population »

documentation, l'état civil, le libre-échange et par-dessus tout le bien-être de cette population », a-t-il ajouté.

L'accord-cadre est signé en rapport avec la mise en œuvre du programme frontière de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays. Dans la plupart des pays africains, la situation dans les zones frontalières est souvent com-

plexe et difficile pour la population concernée. Les questions de sécurité, de libre circulation, d'état civil se posent avec acuité. Cet accord vient donc canaliser, de manière conjointe et consensuelle, certains secteurs et enjeux tout en gardant à l'esprit la souveraineté ainsi que le droit interne de chaque Etat partie à ce document.

A l'issue de sa signature, un atelier avait été organisé et les membres de l'Ocla y avaient pris part. Ces derniers restent confiants et persuadés que « les questions d'apatridie ainsi que d'état civil seront suivies avec attention et qu'aucune personne ne sera arbitrairement privée de sa nationalité ni du droit de déclarer et obtenir un certificat de naissance pour son enfant et que l'apatridie ne sera d'ici peu qu'un souvenir lointain, grâce à cet instrument canalisateur ».

Enfin, ils reconnaissent que l'accord-cadre Congo-Gabon sur la coopération transfrontalière est un instrument qui a la particularité de traiter expressément des questions des droits humains dans la zone frontalière considérée généralement comme zone à risque en ce qui concerne le respect des droits humains et la prévention de l'apatridie.

Fortuné Ibara

SAHEL

La BAD alloue 950 mille dollars aux PME dirigées par des femmes

Le Fonds fiduciaire pour l'égalité des sexes, relevant de la Banque africaine de développement (BAD), a annoncé une subvention de l'ordre de 950 mille dollars au profit de petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes au Sahel africain, en l'occurrence au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad.

La nouvelle enveloppe vient s'ajouter à une subvention antérieure de 3,9 millions de dollars en faveur de 1400 entreprises dirigées par des femmes. « Nous pensons que l'une des clés de la construction de sociétés africaines résilientes est l'inclusion des femmes dans le développement économique. Le large éventail de formations et de coaching liés aux affaires (...) contribuera grandement à atteindre cet objectif », a déclaré la directrice de la BAD pour le genre, les femmes et la société civile, qui a rappelé les obstacles auxquels les femmes sont confrontées pour intégrer la vie économique et les avantages en matière de création d'emploi ainsi que de valeur ajoutée, générés par les entreprises dirigées par des femmes.

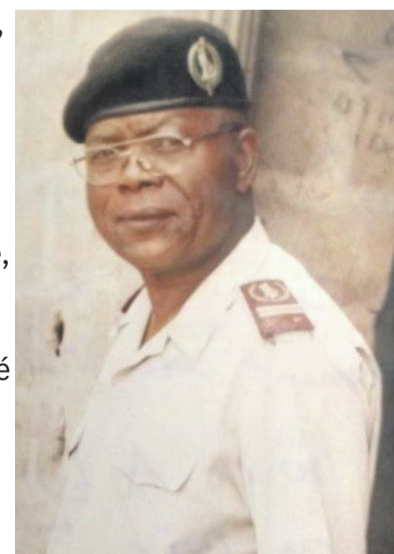
La BAD a également rappelé la mise en place du programme «Africa small and medium enterprise business linkings» qui vise justement à surmonter les obstacles et aider les femmes entrepreneures à développer leurs entreprises, dans le cadre de sa stratégie de développement du secteur privé 2021-2024, la stratégie sur l'égalité des sexes 2021-2025 et la stratégie de lutte contre la fragilité 2022-2026.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

11 juin 2017 - 11 juin 2023, cela fait 6 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre père, oncle, frère et grand-père, le colonel François Makélé Kombo. Pour ce triste anniversaire, les enfants, les veuves, la famille Kombo prient tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Une messe d'action de grâces sera dite en la paroisse Ndonga-Marie de Massina-Pk, en sa mémoire. Papa tu resteras à jamais dans nos coeurs. Repose en paix.



INTERVIEW

Gueorguy Tchepik : « La Russie a toujours préconisé les intérêts des pays africains »

Célébration de la journée du 12 juin, sommet Russie-Afrique et multilatéralisme, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Gueorguy Tchepik, s'explique aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur l'ambassadeur, la « Journée de la Russie » est célébrée chaque 12 juin. Quel sens donnez-vous à ce rendez-vous ?

Gueorguy Tchepik (G.T.) : La disparition de l'Union soviétique au déclin de l'année 1991 a marqué la fin d'une époque. Une très belle époque, à mon avis. Toutefois, l'Union des républiques socialistes soviétiques a donné la vie à quinze nouveaux États souverains. Comme les enfants qui quittent un jour leur foyer familial pour écrire leur propre histoire. Un triste conte de fée qui toutefois a donné à chacun sa chance pour son développement durable et indépendant.

Même si la Fédération de Russie actuelle a le statut officiel de l'État-continuateur de l'Union soviétique, pour elle aussi une nouvelle étape venait de s'ouvrir. La Journée de l'adoption de la Déclaration de la souveraineté d'État de la Fédération de Russie (le 12 juin 1990) a été choisie comme une fête nationale – Journée de la Russie.

L.D.B. : Peut-on dire que cette journée marque une nouvelle ère pour la Fédération de Russie ?

G.T. : Oui, absolument. La Fédé-

ration de Russie s'est vu doter de nouveaux fondements de vie qui sont différents de ceux de l'époque soviétique. L'économie de l'État a cédé la place à l'économie du marché, la politique internationale a été orientée pour de nouveaux azimuts, l'idéologie marxiste a été abandonnée. Vu cela, la Journée de la Révolution d'octobre, qu'on célébrait chaque année, le 7 novembre, ne pouvait plus rester en tant qu'une fête nationale. Par contre, la date du 12 juin est le symbole de cette nouvelle ère de l'histoire de notre pays.

L.D.B. : Dans le cadre de cette journée, quelles sont les activités prévues au niveau de votre ambassade à Brazzaville ?

G.T. : Une réception nationale a été organisée le 9 juin.

L.D.B. : La ville de Saint-Petersbourg accueillera, en juillet prochain, le deuxième sommet Russie-Afrique et le forum économique et humanitaire. Quels sont les enjeux de ces deux grands événements dans le cadre des relations Russie-Afrique ?

G.T. : Le deuxième sommet « Russie-Afrique » sera organisé à Saint-Petersbourg, le 27-28



L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo Brazzaville/DR

juillet. C'est un événement majeur pour l'année en cours. Une opportunité combien importante qui se présente tous les trois ans pour passer en revue l'état des choses dans les relations entre la Russie et la continent africain, faire le point sur la coopération bilatérale avec nos partenaires, donner un coup de fouet aux projets qui piétinent. Le sommet sera associé à un grand forum économique et humanitaire qui va durer quatre jours.

Le premier sommet de Sotchi, en 2019, a vu la signature d'une multitude d'accords bilatéraux et

contrats commerciaux pour un total d'environ 17 milliards de dollars. On espère que lors du sommet de Saint-Petersbourg, les résultats seront aussi significatifs. Nous sommes certains que l'Afrique c'est le continent de l'avenir. A travers une coopération multiforme, la Russie va certainement contribuer à son développement durable, son émergence en tant que pôle de puissance dans ce monde qui se veut multipolaire. Le prochain sommet va tracer les lignes de notre coopération avec l'Afrique pour les années à venir.

Notre coopération avec l'Afrique n'est pas dirigée contre les intérêts des pays tiers, y compris occidentaux. La Russie considère que pour son développement, l'Afrique a besoin de tous les partenaires. Par contre, les occidentaux cherchent par tous les moyens d'entraver la coopération russo-africaine. C'est dans cette logique de confrontation que les ex-métropoles s'efforcent de convaincre les leaders africains de ne pas faire le déplacement à Saint-Petersbourg. A mon avis, cette crise de jalousie de la part des anciens colonisateurs est toutefois bénéfique pour l'Afrique. La présence de la Russie favorise l'intérêt des autres envers le

continent.

L.D.B. : A l'heure du multilatéralisme, dans quels domaines votre pays entend-t-il mettre un accent particulier pour dynamiser davantage ses liens avec l'Afrique ?

G.T. : Si on prend le domaine politique, la Russie a toujours préconisé les intérêts des pays de l'Afrique dans leur aspiration à une indépendance réelle vis-à-vis de l'occident collectif que représentent aujourd'hui les ex-métropoles. Dans ce contexte, mon pays soutient fermement l'idée de l'élargissement du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies ou l'Afrique doit avoir toute sa place. Ce sujet sera abordé lors du deuxième sommet Russie – Afrique.

La Russie a son mot à dire en matière de transfert des technologies de sécurité, y compris la sécurité alimentaire, énergétique, médecine, géologie, développement des différents secteurs de l'énergie, de construction, de transport, de l'agriculture, des technologies numériques. De nouvelles initiatives dans le domaine de la formation des cadres feront également objet de la discussion.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

La deuxième édition prévue les 27 et 28 juillet à Saint-Petersbourg

Le deuxième sommet Russie-Afrique, prévu les 27 et 28 juillet prochains, à Saint-Petersbourg, sera une opportunité, à en croire le diplomate russe au Congo, Guéorguy Tchepik, pour passer en revue l'état des choses dans les relations entre son pays et la continent africain, faire le point sur la coopération bilatérale avec les partenaires, donner un coup d'envoi aux grands projets.

L'ambassadeur de Russie en République du Congo s'exprimait à l'occasion de la fête nationale de la Fédération de Russie à Brazzaville, le 12 juin, marquant la Journée de l'adoption de la Déclaration de sa souveraineté. Organisé tous les trois ans, le sommet sera associé à un grand forum économique et humanitaire qui durera quatre jours. « Le premier sommet de Sotchi, en 2019, a vu la signature d'une multitude d'accords bilatéraux et contrats commerciaux pour un total d'environ 17 milliards de dollars. A Saint-Petersbourg, les résultats seront aussi significatifs. Nous sommes certains que l'Afrique, c'est le continent de l'avenir. A travers une coopération multiforme, la Russie va certainement contribuer à son développement durable, son

émergence en tant que pôle de puissance dans ce monde qui se veut multipolaire », a rappelé Guéorguy Tchepik.

Selon lui, la République du Congo est pour la Russie un pays ami de longue date, pays partenaire privilégié avec lequel se développe une coopération multiforme qui contribue au bien-être et à la prospérité de ce peuple frère. Parlant de son pays, Guéorguy Tchepik a rappelé que la Russie est un pays-univers qui défie l'imagination par ses espaces, son histoire millénaire, sa culture. Cela, forte de l'alliance des peuples qu'elle réunit à travers les siècles d'une histoire commune.

« Ces peuples et ethnies ont la possibilité de développer, en pleine liberté et quiétude, leurs valeurs traditionnelles, leurs langues maternelles, religions, cultures

de leurs ancêtres. Tout cela dans le cadre d'une société moderne orientée vers un avenir prospère commun. Toute tentative de saper de l'extérieur la croissance de l'économie russe est vouée à l'échec. Malgré les sanctions occidentales, le PIB de la Russie a repris sa croissance stable. Les indices macroéconomiques sont plus promettant que ceux des pays occidentaux », a-t-il annoncé. Dans sa marche vers le développement durable, la Russie se montre, a-t-il poursuivi, prête à coopérer avec tous les partenaires qui sont disposés à le faire sur un pied d'égalité et de respect mutuel. « C'est le cas de différents formats dont l'Union économique eurasiennne, l'Organisation de coopération de Shanghai, le groupe de BRICS qui nous offrent des exemples écla-

tants d'un tel partenariat. Ce n'est point par hasard qu'une dizaine de pays s'est portée candidate à l'adhésion au BRICS », a conclu l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo.

Représentant le gouvernement à cette fête célébrée en avance à Brazzaville, le 9 juin, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a reconnu que le Congo et la Russie entretiennent d'excellentes relations. Selon lui, chaque année, des jeunes congolais continuent à aller étudier en Russie où ils sont bien accueillis et formés dans ce pays. « Nous avons beaucoup de projets avec ce pays dans la plupart des secteurs dont celui lié à la construction d'un oléoduc à Brazzaville

et Pointe-Noire. Je peux dire que c'est une relation exceptionnelle avec la Russie. Nous sommes préoccupés par la situation de guerre qui prévaut dans la région, notamment entre les Russes et Ukrainiens. C'est pour cela que le président de la République fait partie des chefs d'État qui ont lancé cette initiative de soutien paix... Nous allons essayer d'y travailler pour aider ces deux pays amis du Congo, la Russie et l'Ukraine, qui ont formé des Congolais et ont soutenu le combat qui était le nôtre, pour nous affranchir de la domination extérieure », a déclaré le ministre, insistant sur le fait qu'il faut tenter de les aider à arrêter les hostilités dans ce qui ressemble, en réalité, à une guerre civile.

Parfait Wilfried Douniama



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N°021/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser les études techniques (Phase 1), ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux de construction des pistes agricoles et des ouvrages de franchissement (Phase 2), dans les Départements de la Bouenza et du Pool (en lot 1) et des Plateaux (en lot 2)
Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser les études techniques (Phase 1), ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux de construction des pistes agricoles et des ouvrages de franchissement (Phase 2), dans les Départements de la Bouenza et du Pool (en lot 1) et des Plateaux (en lot 2).

2. Les services prévus au titre de ces contrats comprennent pour chaque lot, entre autres : (en première phase) : les études techniques et économiques ; les études techniques détaillées ; l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres pour l'acquisition des travaux, y compris leur allotissement sur la base des contraintes géographiques, (en seconde phase) : contrôle et surveillance des travaux à travers l'examen du planning des études d'exécution et Vérification des documents techniques, administratifs et financiers préliminaires au démarrage des travaux ; le suivi

au quotidien de l'ensemble de l'exécution des travaux ; la rédaction des rapports de démarrage et de fin, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux ; l'organisation et direction des réunions de chantiers ; la vérification et le contrôle de la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût ; l'établissement et transmission au Client pour signature, des projets d'ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise ; à assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux. La durée d'exécution pour chaque phase est trois (03) mois pour la première phase et six (06) mois pour la seconde phase. Les prestations seront en deux lots distincts.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation,

référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse men-

tionnée ci-dessous au plus tard le 23 juin 2023 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°021/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES (PHASE 1) AINSI QUE LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES AGRICOLES ET DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT (PHASE 2), DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BOUENZA ET DU POOL (LOT 1) ET CELUI DES PLATEAUX (LOT 2) », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivaccongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le, 09 juin 2023

Le Coordonnateur p.i du PRODIVAC
Signé
Marcel Dieudonné N'ZEMBA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N° 022/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser les études techniques et architecturales (phase 1), ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux d'infrastructures socio-économiques de base et des bâtiments des antennes (phase 2), dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux (lot 1) ; bâtiments des antennes dans les départements de Brazzaville et des plateaux (lot 2) ».

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet de consultants pour la réalisation des études techniques et architecturales (phase 1), ainsi que le contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures socio-économiques de base et des bâtiments des antennes (phase 2), dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux (lot 1) ; bâtiments et antennes dans les départements de Brazzaville et des plateaux (lot 2) ».

Les services prévus au titre de chaque contrat (suivant chaque lot) comprennent en première phase : les études socio-économiques, techniques et architecturales. Il s'agit entre autres de procéder aux études techniques et architecturales : (i) Consulter les parties bénéficiaires sur leurs besoins ; (ii) localiser les lieux d'implantation des magasins. (iii) concevoir et retenir la proposition architecturale la plus opportune, pertinente et significative tant du point de vue de la fonction que de la forme des ouvrages ; (iv) développer des plans de disposition des palettes de stockage à l'intérieur des bâtiments ; (v) écrire et analyser l'environnement socio-économique dans le rayon d'action de ces infrastructures ; (vi) élaborer les documents techniques (Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Détaillé) indispensables à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (plan type détaillé de chaque entrepôt et magasin, plan

de situation de chaque site, plan de masse de chaque site, descriptif de chaque ouvrage, ses spécifications techniques et son mode de fonctionnement, les métrés et devis quantitatifs des travaux de chaque ouvrage, l'estimation des coûts des travaux sur chaque site, le montage institutionnel et financier pour l'entretien régulier des ouvrages, les prix unitaires réalistes tenant compte de la provenance des matériaux rendus chantier, de l'importance des travaux à réaliser et des normes standards en la matière, (vi) le devis confidentiel ; (vii) les questions environnementales et sociales à insérer dans le cahier des prescriptions techniques.

Cette phase se déroulera à Brazzaville, ainsi que sur les zones d'interventions du projet concernées par l'aménagement d'infrastructures socio-économiques de base et la construction des bâtiments des antennes dans les Départements de la Bouenza, du Pool et de Pointe-Noire (lot 1) ; les Départements de Brazzaville et des Plateaux (lot 2), pour une durée entre trente à quarante-cinq (30 à 45) jours, non compris la période de validation des rapports (livrables) et de participation en qualité d'expert-observateur, de l'évaluation des offres.

La deuxième phase concernera (ii) la surveillance et le contrôle hebdomadaire des travaux afin s'assurer de la bonne qualité des matériaux, de vérifier la conformité des ouvrages aux plans d'architectures, ainsi que le respect des règles de l'art et les questions d'impact environnementales et sociales.

Cette phase se déroulera à Brazzaville, ainsi sur les chantiers du projet concernées par l'aménagement d'infrastructures socio-écono-

miques de base et la construction des bâtiments des antennes à usage de bureaux dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux, pour une durée comprise entre trois à quatre (3-4) mois, à partir du démarrage des travaux.

2. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et

heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 26 Juin 2023 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante par lot :

« AMI N°022/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : sélection des Cabinets de consultants chargés de réaliser les études techniques et architecturales, ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux d'infrastructures socio-économiques de base et de construction des bâtiments des antennes, dans les Départements du Pool, de la Bouenza, des plateaux et de Brazzaville ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 687 24 59 / 06 687 28 95
E-mails : prodivaccongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le, 09 juin 2023

Le Coordonnateur p.i du PRODIVAC
Signé
Marcel Dieudonné N'ZEMBA

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Le Pronanut présente une vingtaine de recettes locales améliorées

La malnutrition constitue l'une des principales causes de mortalité infantile en République démocratique du Congo (RDC). Selon le Programme national de nutrition (Pronanut), seulement 8 % des enfants sont bien nourris en respectant la diversité alimentaire, contrairement à 92 % qui n'ont pas une bonne alimentation.

Le Pronanut assure cependant qu'il est possible de changer la tendance en donnant aux enfants une nutrition saine et riche en diverses protéines. Au cours d'une matinée d'information organisée récemment, en collaboration avec l'Unicef, à l'intention des professionnels de santé venus de cinq aires de santé de la zone de santé de N'sele, le programme spécialisé du ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, a présenté une liste d'une vingtaine de recettes très nutritives pour les enfants âgés de six à vingt-trois mois. Ces recettes, a expliqué l'administratrice en charge de la nutrition à l'Unicef/RDC, le Dr Annie

Mitelezi, sont constituées de quatre groupes d'aliments faits à base de la diversification des protéines d'origine animale (le poisson, la viande, les chenilles) et d'origine végétale, le groupe de légumineuses (arachide, courge, soja), le groupe de céréales ou tubercules (maïs, manioc et riz) et le groupe de fruits.

Pour elle, ces vingt et un recettes améliorées, qui sont des aliments de complément pour les enfants de six à vingt-trois mois, vont aider les parents à lutter contre la malnutrition chronique. Tout en demandant aux parents de «s'approprier ces groupes d'aliments pour garantir la croissance des enfants», le Dr

Annie Mitelezi a rappelé que la situation nutritionnelle en RDC demeure une urgence silencieuse car neuf millions d'enfants souffrent de malnutrition chronique, selon l'enquête MICS 2018.

« Les conséquences de la malnutrition sur le développement cérébral entraîne beaucoup de pertes en vies humaines, des difficultés d'apprentissage, des pertes de gains économiques évaluées à 22 à 45% et peuvent hypothéquer l'avenir du pays », a-t-elle déploré, avant d'ajouter qu'au delà de l'alimentation de l'enfant, il est recommandé de recourir à d'autres interventions dans la réduction de la malnutrition

chronique, notamment la supplémentation en zinc, l'allaitement maternel, le lavage des mains au savon, l'utilisation des latrines hygiéniques et le traitement préventif intermittent (TPI) chez la femme enceinte.

Le nutritionniste assistant à la coordination provinciale du Pronanut, Pépin Katshunga, a également démontré l'ampleur de ce fléau qui mine la croissance de l'enfant. « La prévalence de la malnutrition chronique depuis une dizaine d'années ne change pas et tourne autour de 42% », a-t-il révélé. Pour lui, cette journée d'information à l'intention des professionnels de santé vise la vulgarisation de ces vingt et un recettes

locales améliorées dans l'alimentation de complément et l'utilisation des multi-micronutriments en poudre dans l'objectif de lutter contre la malnutrition chronique chez les enfants. « Nous procédons à la vulgarisation de ces vingt et un recettes pour combattre toutes formes de malnutrition. Cette combinaison aidera les enfants à pouvoir bien grandir et à se préserver de tous les types de malnutrition », a-t-il signifié. Cela après avoir invité les bénéficiaires de cette formation à la vulgarisation de ces recettes au niveau des communautés pour une bonne croissance des enfants.

Blandine Lusimana

CULTURE ET ARTS

Barly Baruti mandaté par le ministère facilitateur en Europe

De son vrai nom Baruti Kandolo Lilela, le réputé dessinateur de bande dessinée et auteur-compositeur-interprète congolais, Barlu Baruti, est désigné par la ministre Catherine Kathungu Furaha « Facilitateur des partenariats et des relations culturelles en Europe », un mandat spécial articulé autour de quatre missions essentielles.

La note signée par la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines investit Baruti Kandolo Lilela d'un « Mandat spécial ». Se confiant au Courrier de Kinshasa à propos de cette charge exceptionnelle dont il est désormais investi, l'artiste s'est montré fort enthousiaste. « C'est toujours un plaisir et une raison de fierté d'être sollicité pour ce genre de mission », a-t-il affirmé. « En même temps, je suis conscient de la lourde charge qui pèse déjà sur mes épaules dès à présent et je suis préparé depuis longtemps à y faire face », a ajouté l'artiste. Articulé autour de quatre obligations, le document émis le 1er juin dernier le désigne comme « Facilitateur des partenariats et des relations culturelles en Europe ».

La mission de Barly Baruti sur le Vieux continent consiste en premier lieu à « identifier les opportunités de participation à des grands forums culturels internationaux ainsi que des appels à projets et opportunités de financement sur des sujets portant sur les attributions du ministère ». Il est spécifié en deuxième lieu qu'il lui revient de « prendre contact et négocier avec les potentiels partenaires techniques et financiers (personnes physiques ou morales, organismes publics et privés) sur des sujets intéressant le ministère et mettre en relation celui-ci avec lesdits partenaires ». La troisième responsabilité qui incombe au dessinateur l'enjoint à «



La ministre Catherine Kathungu recevant Barly Baruti dans son cabinet/DR

apporter l'assistance technique au ministère de la Culture, Arts et Patrimoines en planification stratégique, montage, suivi et évaluation des politiques culturelles ». En dernier ressort, il a carte blanche pour « prendre contact avec les institutions publiques et privées en Europe en vue d'identifier les biens culturels de la RDC actuellement logés dans les musées publics et privés pour leur rapatriement ». Par ailleurs, le ministère de la Culture, Arts et Patrimoines renseigne que le « mandat de représentation » de Barly Baruti ayant pris cours à la date de sa signature, le 1er juin 2023, « est établi pour une durée indéterminée ». Avec la précision que « le man-

dataire est tenu de dresser un rapport périodique adressé au ministère sur les dossiers en cours tous les six mois ».

Un mandat clair avec des objectifs clairs

De son côté, évoquant son plan d'action, Barly Baruti soutient avoir « les idées assez claires quant à ce », expliquant: « Je n'ai pas attendu ce moment pour jouer naturellement mon rôle "d'ambassadeur culturel" ». Mais encore, a-t-il précisé : « J'aimerais bien souligner que je ne ressens pas ceci comme un "titre honorifique" à épingle sur mon CV et ensuite m'en aller dormir sur mes lauriers. C'est un mandat clair avec des ob-

jectifs clairs à atteindre », a-t-il affirmé. Et de poursuivre : « Je suis déjà en train d'élaborer un cahier des charges globales sur certains sujets prioritaires. Bien entendu, je compte consulter certaines personnalités culturelles pour m'épauler dans cette tâche qui s'avère d'ores et déjà ardue ».

Jovial comme à son habitude, le dessinateur de bande dessinée a déclaré, riant, qu'il s'attelle à présent à « la mise en place d'une certaine méthodologie efficace "sans atermoiements funestes ni précipitations inconsidérées", pour ne pas paraphraser un célèbre roi ». Il a ajouté aussitôt avec plus de sérieux que son plus grand défi à relever, ou du moins

le plus important objectif qu'il s'assigne, consiste, à son humble avis, à « "déenclaver mentalement" l'Histoire culturelle du Grand Congo dans le narratif universel si erroné ». dans son entendement. « Il ne s'agit pas de refaire l'Histoire, nos historiens s'en chargent si bien, je fais un clin d'œil aux Prs N'Daywel, Elikya et j'en passe ... Je pense plutôt ôter ce qualificatif "folklorique" qui nous colle à la peau à chaque fois qu'il s'agit de notre passé. Car la culture englobe les arts et les patrimoines mais aussi l'identité, les traditions millénaires et le riche savoir ancestral », a clarifié Barly Baruti. Soulignons que le choix porté sur lui tient notamment compte de l'expérience acquise de son vécu culturel forgé à cheval entre la République démocratique du Congo et l'Occident. En effet, c'est depuis 1984 que suite à sa première participation au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, il a commencé à faire d'incessants séjours en France et en Occident en général. Néanmoins, il appert que son stage aux célèbres Studios Hergé à Bruxelles, comme il le dit lui-même, a été « un tournant décisif » de sa vie et carrière. « Cela m'a décidé à y retourner plus souvent et plus tard à y poser carrément mes valises. Ce qui ne m'a pas empêché à continuer mes activités culturelles au Congo », précise-t-il.

Nioni Masela

GOSPEL

Pris Ango dévoile sur la toile son single « Yeshua »

Sorti le 4 juin sous le label S-ivy Records, le titre « Yeshua », une rumba chrétienne déjà bien accueillie par les internautes la considérant comme la douce mélodie sur laquelle repose la déclaration d'amour de la jeune chanteuse à Jésus-Christ, approche, cinq jours plus tard, les 2 500 vues sur YouTube.

La douce voix veloutée de Pris Ango se joint à la guitare qui s'entend dès les premières secondes de la vidéo. Au début du clip, la chanteuse gospel y apparaît dans un look vintage avec une coupe de cheveux rappelant les années 1930 et vêtue dans un style qui renvoie à la même époque. Que ce soit sa blouse aux grandes manches bouffantes ou la veste ample en jeans à franges, tout de son accoutrement nous y ramène tout autant que la corvette décapotable à l'arrière de laquelle elle se trouve assise conduite par un chauffeur, lui aussi coiffé d'une casquette vintage des mêmes années. D'aucuns y verront un subtil clin d'œil au fait que le gospel s'est développé dans les années 1930. Quoique, notons-le, les femmes n'ont pas pu se faire connaître dans ce registre musical à majorité masculine avant 1945.

Majoritairement écrits en français et en portugais, les deux langues respectives de ses parents (Pris Ango a des origines congolaise et angolaise), les commentaires sur Yeshua sont tous empreints d'une grande sympathie à l'égard de la chanteuse gospel. Le clip de 4'30" a pour second décor une église dans laquelle



Un extrait du single «Yeshua» sorti le 4 juin/DR

fait son entrée Pris Ango, habillée comme pour une fête dans une robe grise pailletée. C'est la partie dansante de la rumba.

Chanté en lingala, Yeshua exprime tout le bonheur que Pris Ango éprouve en reconnaissance de l'amour de Jésus-Christ, une louange à celui qu'elle tient pour « l'ami fidèle ». Plusieurs fois on l'entend chanter « Yesu bolingo

na nga » ou « Yaya bolingo na nga », lui clamant son amour en retour du sien. Yeshua est le premier single du répertoire personnel de Pris Ango. Son talent inné, elle l'avait jusqu'alors manifesté à travers des interprétations réussies d'autres chanteurs gospel. La plus appréciée reste la reprise en français de l'adoration en kilubakat Nsenga mukwashi du pasteur Joël Kabwe, avoisi-

nant à ce jour les 15 300 vues sur YouTube.

La soirée Malasi

Consciente de ce don du ciel reçu depuis la naissance, Pris Ango a mis sa voix chaude au service de l'Éternel. Elle s'était jusqu'ici exprimée comme choriste professionnelle. Sa louange au Tout Puissant, elle la lui adressait en accompagnant des chanteurs reconnus

de la scène gospel de la République démocratique du Congo et de l'Angola. Deux univers musicaux qui lui permettent d'exercer son talent en français, en lingala et en espagnol, particulièrement. Elle évolue d'abord « en Angola de 2011 à 2016 au côté de la sœur Tê Kuanzambi ». Cette première expérience qui a duré cinq ans lui a permis de travailler ensuite avec « Dodo Miranda en 2017 », tenu pour la meilleure voix gospel de l'Angola.

En outre, à partir de 2018, Pris Ango a enchaîné les collaborations avec les chantres congolais. Elle était sur les podiums de certains d'entre eux à l'occasion de leurs prestations en France de 2018 à 2022. Il s'agit notamment, précise-t-elle, « des concerts respectifs des frères Clovis Makola en 2018 et Fiston Mbuyi en 2021 ». Entre les deux shows parisiens, « j'ai participé au chœur de l'album du frère Aimé Nkanu en France en 2020 », nous apprend Pris Ango. Sa dernière collaboration notable en date, remonte, affirme-t-elle, à sa participation à « la soirée Malasi, le concert livré le 17 décembre 2022 par Henri Papa Mulaja au théâtre Blanc Mesnil, à Paris ».

Nioni Masela

MUSIQUE

Rumba Mokili Mobimba passe de la Place du 30 juin au Palais du peuple

Le grand festival jusqu'ici tenu à l'ex-Place de la gare, au bout du Boulevard du 30 juin, indexé d'être trop sélect pour plusieurs, se popularise en se tenant cette année à l'esplanade du siège du Parlement, du 30 juin au 2 juillet.

L'esplanade du Palais du peuple a jusqu'ici accueilli divers événements d'envergure. Le cadre se prête bien à cette célébration populaire de la rumba qui s'annonce pour la fin de ce mois. Dans ce lieu, Rumba Mokili Mobimba devrait drainer plus de monde que la dernière édition. Du reste, rappelons-le, les trois journées festives organisées l'an dernier à la Place du 30 juin avaient la visée légitime de valoriser et pérenniser la rumba inscrite comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité quelques six mois plus tôt. Cette édition devrait, plus que la dernière, mieux remplir cet office, eu égard à la capacité d'accueil du lieu et de sa localisation. Situé en plein Lingwala, son gros avantage, c'est sa proximité avec les communes de Gombe, Kinshasa, Barumbu, Kalamu et Kasa-Vubu dont les quartiers sont parmi

les plus chauds de la capitale.

Par ailleurs, nous rappelle Didier M'Pambia, ce n'est pas par hasard que les deux plus grands festivals dédiés à la rumba, à savoir le Festival international de la rumba et de l'élégance (Fire) et Rumba Parade ont créé le concept Rumba Mokili Mobimba. En effet, « ils se sont mis ensemble dans la vision de tenir un événement qui replace Kinshasa, la RDC dans la carte continentale et internationale », a expliqué l'initiateur de Fire. Co-organisateur, avec le tandem Institut national des arts et Délégation Wallonie-Bruxelles, il veut qu'il soit « un événement qui deviendrait une référence dans l'univers musical, à l'instar du Fespaco ». Savoir que ce dernier est tenu pour l'un des plus grands festivals de cinéma africains et continue de faire ses preuves faisant

de Ouagadougou la capitale du cinéma africain depuis plus de deux décennies. Ou encore, qu'il gagne en notoriété comme le Femua à Abidjan. Savoir que ce Festival des musiques urbaines d'Anoumabo, créé en 2008 à Abidjan, réunit tous les ans d'importants artistes contemporains d'Afrique et du monde entier.

Une manifestation culturelle et touristique

Rumba Mokili Mobimba a confié Didier M'Pambia au Courrier de Kinshasa nourrit l'ambition de devenir cet événement de référence susceptible « d'attirer plusieurs artistes à travers le monde autour de la rumba et ses corollaires ». Une manifestation culturelle et touristique où, explique-t-il, « la gastronomie, le design ou stylisme, les arts divers, plastiques et de la scène ainsi que la musique » sont réu-

nis et explorés diversement. Un festival qui accueille les artistes et acteurs culturels de partout. Ce, en considérant que « la rumba partie du Kongo a voyagé à travers le monde, s'est revêtue de plusieurs robes ». Elle est dès lors autant prisée « à Cuba, en Colombie, au Guatemala qu'en Espagne », a-t-il dit. Aussi, « un groupe de flamenco prestera à Rumba Mokili Mobimba cette édition partant du fait qu'elle est une musique sœur de la rumba ». Savoir du reste qu'il existe, la rumba flamenca, reconnue comme une des formes du flamenco. Didier M'Pambia nous a évoqué la possibilité de tenir « un événement qui soit réellement rentable. Qu'il rapporte non seulement aux artistes, les intermittents qui y travaillent, et à l'État congolais ». Pour le promoteur de Fire, il est légitime de « faire de Rumba Mokili une

sorte de plateforme pour les artistes, journalistes, touristes et soit véritablement productif, rapporte de l'argent au pays ». Il lui semble que sa pensée n'est pas toujours partagée ou du moins pas dans la même mesure qu'il le souhaite. « J'ai l'impression que cette vision n'est pas comprise. Pourtant, il ne faut pas continuellement compter sur les sponsors, l'État devrait s'impliquer comme le font les autres pays dont les événements se sont imposés au niveau continental », nous a-t-il dit. Il est impératif de procéder de la sorte. « C'est de cette façon que nous pourrions avoir un seul grand événement de référence au lieu d'en multiplier. Ces événements sont certes bons, mais n'ont hélas aucune portée internationale », a-t-il soutenu.

N.M.

DERNIER HOMMAGE

Deux veillées mortuaires en mémoire de Lambio Lambio

Les nuits des 14 et 16 juin seront consacrées à une série d'animations culturelles en attendant le recueillement autour de la dépouille du défunt chorégraphe, Lambert Moke, dit Lambio lambio, à la morgue de l'Hôpital du cinquantenaire, le 17 juin, avant ses funérailles prévues dans l'après-midi à la Nécropole Entre terre et ciel.

Le programme officiel des obsèques du réputé chorégraphe Lambert Moke, plus connu sous son nom d'artiste Lambio Lambio ou encore Ndoki ya ndombe, prévoit deux veillées mortuaires. La première devrait se tenir à une commune de sa résidence, la nuit du 14 juin, à la salle Elizau située à 10e rue Limete – industriel. Cette cérémonie funèbre ouverte au grand public sera essentiellement réalisée autour des animations musicales chrétienne et populaire ponctuées par des moments d'humour avec la participation des comédiens invités à y prêter en guise d'hommage. La seconde veillée, quant à elle, aura pour cadre le Musée national de Kinshasa. La nuit du 16 juin, précédant les obsèques, débutera à 20h00 avec de la musique religieuse et sera suivie d'un office religieux prévu à par-

tir de 22h00. Le moment de prière censé être clos à 23h00, le reste de la nuit se passera autour des animations musicales populaires et de la comédie populaire jusqu'à l'aube.

La levée du corps de la morgue du cinquantenaire se fera peu de temps après la fin de la veillée, le 17 juin, en matinée. La cérémonie funéraire autour de la dépouille de Lambio Lambio est censée débiter avec l'oraison funèbre de la famille aux alentours de 10h15. Il s'ensuivra, tour à tour, les différents mots et témoignages du responsable de l'association des chorégraphes, du président de l'Union des musiciens du Congo et du président du Conseil d'administration de la Socoda. L'hommage de la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Kathungu Fura-ha, mettra un terme à la

**Programme officiel des obsèques
Des l'artiste lambio lambio**

Mercredi 14 au 15 veillé mortuaire 1
Salle ELIZAU 10 ème rue LIMETE industriel

•Animation musicale chrétienne & populaire, comédie...
VEILLÉE MORTUAIRE 2 AU MUSÉE NATIONAL
Le.16.06.2023

•20h Animations musicales religieuse
•22h Prière
•23h animations musicales populaire et comédie
Jusqu'à l'aube.

SORTIE DU CORPS À L'HÔPITAL DU CINQUANTAIRE
SAMEDI 17.06.2023

- 8h00: mise en place terminé
- 8h10: arriv des artistes
- 8h30: arriv de commissaire provincial de la police
- 8h40: arriv du secrétaire général à la culture, arts et patrimoine
- 8h45: arriv de vice-gouverneur de la ville province de Kinshasa
- 8h50: arriv du gouverneur de la ville province de Kinshasa
- 8h55: arriv du chancelier des ordres nationaux
- 9h10: arriv de son excellence madame la ministre culture, arts et patrimoine
- 10h05: arriv des députés nationaux et provincial
- 10h15: Mots des circonstances de la famille
- 10h20: Mots de circonstances par un responsable de la chorégraphie
- 10h25: Mots de circonstances du Président de 1 A de l'UMUCO
- 10h30: Mots des circonstances du PCA de la SOCODA
- 10h35: Témoignage (10 minutes)
- 10h45: Mots de son excellence madame la ministre de la culture et arts
- 10h55: honneur des artistes par les FIOTI-FIOTI

L A M B I O L A M B I O

série des éloges funèbres. Le tout dernier hommage sera rendu par les artistes, particulièrement les Fioti.

Fioti, groupe de danseuses encadré autrefois par Lambio Lambio au sein de Viva la Musica. Le travail réalisé

avec cette troupe de jeunes danseuses est du reste considéré comme l'un des ceux qui ont contribué à accroître sa notoriété sur la scène locale.

Notons qu'en raison des services rendus dans la formation des danseurs et spectacles de divers orchestres, le plus souvent à la demande de leurs leaders, à l'instar de Viva la Musica, il est prévu une décoration à titre posthume de Lambio Lambio. L'incontournable pose symbolique de la plaque au nom du défunt sur le monument à la Place des artistes, au rond-point victoire, marquera la fin de la cérémonie. La dernière note sera tout de même donnée par l'orchestre Viva la Musica ainsi que les danseurs et danseuses de la ville comme signe d'adieu avant le départ pour le cimetière.

Nioni Masela

FESTIVAL «FIÈREMENT NDUNDU»

Hommage à Mwimba Texas, Ilunga Police Belge et au Dr Kabasele

Des prix créés en mémoire des deux défunts catcheurs albinos Mwimba Texas et Ilunga Police Belge ainsi que du regretté dermatologue Dr Kabasele, tous trois engagés dans la cause pour la défense des albinos, seront décernés à l'occasion de la sixième édition du festival « Fièremment ndundu », qui se tiendra les 12 et 13 juin, à Kinshasa.

Coordonnateur de l'association «Plus de couleurs» et initiateur du festival Fièremment ndundu, Yan Mambo entend décerner le « Prix d'honneur Ilunga Police » aux albinos qui font la promotion de leur couleur de peau et luttent pour leur communauté, en souvenir du combat mené par le premier catcheur albinos de la République démocratique du Congo, Ilunga Dianishay, mieux connu sous son nom de ring « Police Belge ». Secrétaire général adjoint de la Fédération du catch congolais, il est décédé l'an dernier, le 29 septembre, à Kinshasa, âgé de 64 ans.

Le « Prix Mwimba Texas », lui, sera décerné aux personnes vivant avec l'albinisme qui ont su, à l'instar de l'ancien président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT),

Fièremment NDUNDU
6ème édition

ENTRÉE LIBRE

09H30'
13 JUIN 2023

AU CENTRE WALLONIE BRUXELLES

« braver les préjugés, les insultes et toutes sortes d'actes criminels et ignobles » subis par les albinos. En effet, le catcheur albinos, disparu le 30 août 2020 à l'âge de 53 ans, avait réussi à sensibiliser à leur condition, le long des 22 ans de la FMT totalisés quelques mois avant son décès. Il se félicitait d'avoir changé le regard de la société sur les albinos les dix dernières décennies. A la différence des deux premières récompenses susmentionnées, le « Prix Dr Kabasele » reviendra aux personnes non-albinos qui se sont jusqu'ici illustrées dans l'accompagnement du projet «Plus de couleurs». Ce, à l'image de la conscientisation menée par le défunt Dr François Kabasele Kizito au côté de feu Mwimba Texas.

Le dermatologue n'avait de cesse de rappeler que « l'albinisme est un simple handicap pigmentaire » et pas une maladie en soi. Soulignons qu'en ce qui concerne la programmation générale du festival Fièremment ndundu, la sixième édition ne dérogera pas à la règle. La partie festive de l'événement, prévue à l'ouverture, débutera avec des séances de shooting photo proposées avec des modèles albinos. Pour y participer, il suffira de se rendre au G-Suite Selfie, un cadre aménagé offrant cette prestation de service et souscrire sur place pour immortaliser la circonstance. En marge de ce moment festif, le 13 juin, comme lors des éditions précédentes, il est prévu une rencontre scientifique et artistique au Centre Wallonie-Bruxelles.

N.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°001/ECG/DG/2023

Pour l'approvisionnement des fournitures de bureau, des consommables bureautiques et des imprimés courants

La direction générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'approvisionnement des fournitures de bureau, des consommables bureautiques et des imprimés courants.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis à la division EBS au rez de chaussée de l'immeuble Ecobank à Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace au secrétariat du directeur général adjoint, entre 9h00 et 12 heures à partir du 12 juin 2023.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 11 juillet à 16 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 8 juin 2023

La Direction générale



PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

LA CELLULE POMO-CEFA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT METP/ARCEFA/2023-001
PRE SELECTION DES ENTREPRISES CHARGEES DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CEFA EXISTANTS ET DE LA
CONSTRUCTION DU NOUVEAU CEFA DES METIERS RURAUX DE BOKO
Convention de financement N° CCG 1123 01Y



Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), dont une partie est allouée pour les travaux de réhabilitation des CEFA existants et à la construction d'un nouveau CEFA des métiers ruraux à Boko.

Pour la mise en œuvre de ce programme évoqué ci-dessus, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) invite, par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt National Ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission composée des dossiers ci-dessous :

- o Dossier de présentation des activités réalisées avec au moins deux (02) réalisations similaires ;
- o Dossier fiscal à jour de l'entreprise.

La cellule POMO-CEFA invite par conséquent, les entreprises intéressées à manifester leur intérêt à fournir les documents décrits ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les travaux sollicités notamment, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, etc. Sur cette base, une liste restreinte des entreprises ayant les qualifications requises sera établie.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 9h 00 à 14h 00.

Les dossiers de soumission doivent être adressés, au plus tard le 30 Juin 2023, à 14 H00, heure locale en République du Congo sous pli fermé, à l'adresse suivante, avec mention « Avis à Manifestation National Ouvert METP/ARCEFA/2023 en vue de Présélection des entreprises chargées des travaux de réhabilitation des CEFA existants et de la construction du nouveau CEFA des métiers ruraux de Boko » :

•Pour les informations administratives

LA CELLULE POMO-CEFA

Sis Impasse entre le Lycée Technique Commercial et le Lycée Technique Industriel 1e mai
CEFA des Métiers de Bâtiment, Froid et Climatisation
Brazzaville – République du Congo

Contacts :

M. Michel MOUANGA

Coordonnateur de la Cellule POMO-CEFA
Secrétariat : +242 06 6566386 / 056266094
Email : projetarcefa@gmail.com

M. Thierry MAURY

Expertise France
Secrétariat : +242 06 6566386 / 05 6266094
Email : thierry.maury@expertisefrance.fr

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront recevables et analysées par le Projet ARCEFA. Seules les entreprises répondant au profil du maître d'ouvrage et ayant leur fisc à jour recevront une notification sur la demande de proposition.

Pour la cellule POMO-CEFA

Le Coordonnateur
MICHEL MOUANGA

40^e MARCHÉ DE LA POÉSIE

À nouveaux poètes, mots nouveaux

Le Marché de la poésie s'est installé à nouveau sur la place Saint-Sulpice à Paris pour accueillir, comme chaque année, près de 500 éditeurs et revues, plusieurs milliers de lecteurs. Gabriel Mwéné Okoundji est parmi les intervenants.

Le poète congolais, sous l'œil bien veillant de son compatriote et écrivain Emmanuel Dongala, a signé sa participation par la table ronde États généraux le son du poème du jeudi 8 juin.

Lors de cette table ronde sous la Scène/Chapiteau du Marché, Gabriel Mwéné Okoundji, Hortense Raynal et Éric Sarnier, avec Didier Cahen dans le rôle de modérateur, ont permis à l'assistance des échanges interactifs.

Au demeurant, pour les organisateurs, l'objectif de ce thème polymorphe de cette table ronde était d'ouvrir amplement l'espace définitionnel. S'il est une question que les différentes générations de poètes apprécient avec de grandes différences, c'est sûrement celle du son du poème.

En effet, constatent-ils, quel(s) sens donner au terme son, d'emblée pluriel, ouvrant de multiples approches, de nombreux champs d'analyse, de tensions, voire de contradictions.

Au premier chef, cela semble évident, la question du sonore se pose mais, dans la complexe histoire du poème et de la



40^e Marché de la Poésie, table ronde Gabriel Okoundji

voix, de l'oralité de la poésie, comment aborder cette relation intime du texte et de son adresse vocale, de son partage vociféré, porté par une voix, avec un lecteur métamorphosé en auditeur ?

Puis, quel que soit le silence dans lequel le poème s'écrit et se donne à lire, l'écho intime de sa langue participe d'une sonorité singulière, d'une plastique sonore de l'écriture en écho immédiat dans l'écoute intériorisée de sa lectrice,

de son lecteur. Le poème s'entend, à chaque fois identique et différent pour chacun. La lecture silencieuse est bruyante. Ainsi, tout poème serait-il sonore ?

Bel exercice d'explication de texte de la part de ces trois poètes qui se sont prononcés à propos de l'assonance, sa répétition, l'instauration des échos entre les mots et, par là - même, l'installation des correspondances de sens entre eux, la

combinaison à l'allitération, puis la création d'une musique à partir des vers en mettant en évidence une unité de sons. Au-delà du son poétique, comment on arrive jusqu'aux cris.

Et de ces sons, comment ils s'amplifient de nos jours avec l'arrivée du numérique.

Pour sa parole poétique à cette table ronde, Gabriel Mwéné Okoundji, le

grand poète natif du Congo-Brazzaville et Aquitain de cœur, homme-fleuve a puisé dans sa culture d'origine que dominent deux figures tutélaires, celles d'Ampili et de Pampou, passeurs de la parole essentielle.

Il a expliqué que les philosophes sont nés de la poésie orale. De sa société dite orale, le chant du poète ne peut pas se dire que par l'oralité. « L'oralité est le seul moyen qu'on a nous humains pour transmettre à l'autre le chemin de sa vie ». Qui dit oralité, référence à la bouche : « c'est de la bouche à l'oreille que l'on peut prétendre entendre ce qui fait de l'homme un homme ».

De celle-ci, surgit la parole essentielle qui s'appelle liloba / littéralement en lingala, le son, le rythme, le murmure, la lumière autant de paroles permettant à apprendre à l'autre d'être debout malgré les dénivellements de l'existence, les dénivellements de la terre.

« L'oralité c'est toute parole qui a du sens dans cette part de transmission qui s'appelle le dire ».

Marie Alfred Ngoma

HUMEUR

La saison sèche, moment propice pour des voiries urbaines

La saison sèche, qui hier pouvait s'étendre sur près de trois mois et demi, est soudainement réduite aujourd'hui à un ou deux mois et cela cause un grand préjudice à la réalisation des différents chantiers intra et péri-urbains dans les deux grandes agglomérations du pays, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire.

C'est dire qu'il est temps que les services municipaux spécialisés dans les voiries urbaines, voire dans la salubrité générale, mettent les bouchées doubles afin que ces deux villes retrouvent leur beauté d'antan. Les nids de poule, pattes d'éléphant, ensablement inadmissible, caniveaux débordants, etc., devraient commencer sans plus tarder à disparaître puisque la saison sèche vient de commencer.

Les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire doivent être transformées sans plus tarder en des chantiers divers. La sèche saison est une occasion très favorable pour l'exécution des travaux d'envergure. Si rien n'est fait, surtout à Pointe-Noire où des rivières intra-urbaines sont dans un état pitoyable, ne soyons pas surpris que pendant la prochaine saison des pluies, elle ressemble à certains endroits à une ville abandonnée. La voirie urbaine, on ne le dira jamais assez, joue un rôle primordial dans le quotidien des citoyens dans une ville. En effet, la beauté d'une ville s'évalue par la capacité de ses gestionnaires de veiller à la fois à la construction des ouvrages, à l'entretien des artères et autres.

La saison sèche étant là déjà là, point n'est besoin de tergiverser. Il est donc question de saisir l'occasion que la nature vient de nous offrir maintenant, c'est-à-dire le manque de pluies, pour réaliser les voiries urbaines.

Faisons vite car les changements climatiques ont perturbé la périodicité des saisons, surtout celle que nous voulons propice pour la propreté de nos villes. Affaire à suivre !

Faustin Akono

TRANSFERTS

Mazikou au Servette, Ganvoula en fin de contrat

Alors que la saison touche à sa fin en Europe, le marché des transferts s'anime. Avec son lot de signatures, de résiliations et de fins de contrat.

Arrivé l'été dernier en Grèce, Bradley Mazikou quitte l'Aris Salonique après une saison sans éclat (28 matches, dont 19 titularisations, et 2 assists en championnat, 4 matches de Coupe et 3 apparitions en Ligue UEFA Conférence) et une cinquième place finale, synonyme de non-qualification européenne.

Cinquième des play-offs, l'Aris Salonique ne disputera pas l'Europe la saison prochaine, contrairement au Servette Genève, deuxième de Super League et qualifié pour le 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions 2024.

Après la France, la Bulgarie et la Grèce, le gaucher de 27 ans va donc découvrir le championnat suisse. Le natif d'Orléans s'est en effet engagé jusqu'en juin 2025, avec une année supplémentaire en option.

Après cinq saisons passées à Bochum, Sylver Ganvoula est en fin de contrat. L'avant-centre international était arrivé en juillet 2018, en provenance d'Anderslecht et avait participé à la montée du club en Bundesliga en 2021.

Son temps de jeu s'était depuis amenuisé, avec seulement 16 apparitions cette saison (231 minutes jouées). Au total, il aura disputé 110 matches, dont 25 en Bundesliga, pour 23 buts (aucun en 1^{re} division) et 10 passes décisives. Il aura tout de même apporté sa petite pierre au maintien de l'équipe, 14^e avec deux points d'avance sur la



Bradley Mazikou s'est engagé en faveur du Servette de Genève (servetteFC.ch)

zone de relégation.

Déjà passé par le Maroc, la Turquie et la Belgique, il devra donc trouver un autre port d'attache pour poursuivre son parcours et regagner sa place en sélection, avec laquelle il n'a plus été appelé depuis mars 2022.

Bulgarie, 5^e et dernière journée des play-offs, 1^{re} division

Sans Ryan Bidounga, blessé depuis son passage en sélection en mars dernier, le CSKA 1948 prend un point face au Lokomotiv Plovdiv (0-0). L'équipe basée à Sofia termine la saison à la 3^e place du classement, Italie, finale aller des play-offs, 2^e division

Sur leur terrain du Stade Unipol Domus, Antoine Makoumbou et

Cagliari sont tenus en échec 1-1 par Bari. Il faudra donc réaliser l'exploit dans les Pouilles, lors du match retour, dimanche 11 juin. Avec, à la clé, une promotion en Série A.

Turquie, 38^e et dernière journée, 1^{re} division

Ultime défaite pour Ankaragücü face à l'Adana Demirspor (1-2). Sans Bevic Moussiti Oko, non convoqué. Sa dernière apparition date du 17 mai.

Mark Mampassi était sur le banc lors de la défaite d'Antalyaspor à Girunspor (0-2).

Malgré ces résultats, Ankaragücü, 11^e, et Antalyaspor, 13^e, se maintiennent en SuperLig, contrairement à Umraniyespor, l'ancien club de Durel Avounou, parti libre en avril.

Camille Delourme

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Une marche verte pour sensibiliser la population

Le gouvernement congolais, en partenariat avec les agences du système des Nations unies, en particulier le programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a organisé le 10 juin à Brazzaville une marche dite verte au profit de la lutte contre la pollution plastique.



Le Premier ministre et sa suite lors de la marche verte/Adiac

En compagnie de plusieurs membres du gouvernement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a participé aux côtés du coordonnateur des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, à cette marche verte. Certains participants sont venus de Makélékélé et Baongo. Des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des associations, des institutions internationales ont également pris une part à cette activité initiée par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo en collaboration avec le Pnud.

Organisée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, cette marche a permis aux participants de sillonner les ruelles du premier et deuxième arrondissement de Brazzaville, notamment Makélékélé et Baongo. Pendant près d'une heure, les marcheurs ont invité les riverains à ne pas user des sacs et sachets en plastique afin de protéger l'environnement. Partis du rond-point Makélékélé, les

marcheurs ont chuté à la place du Rotary, en passant par le marché commission, la mairie de Baongo et l'espace la Détente.

Selon le Premier ministre, la marche a un effet sportif puisqu'il travaille le corps mais celle du 10 juin était consacrée au développement humain. « La marche pour l'environnement nous permet de préserver la santé humaine et le cadre de vie des populations. Nous avons placé cette marche sous le signe de la lutte contre la pollution plastique parce que le plastique est au centre de la dégradation de notre environnement. Cette marche a été organisée pour attirer l'attention des citoyens sur l'obligation qui incombe à chacun de nous de lutter contre la pollution plastique », a-t-il lancé.

Anatole Collinet Makosso a profité de l'occasion pour rappeler l'importance de la date du 10 juin. Il a demandé aux Congolais de continuer « d'assainir notre environnement par le lève-
ment de nos mains et de nos cœurs partout où nous nous trouvons. C'est la journée de la paix et de la réconciliation. Si certains citoyens ont des problèmes avec leurs semblables, qu'ils profitent de cette journée pour laver leur cœur et rétablir la paix dans leur environnement », a rappelé le Premier ministre.

Notons que la journée mondiale de l'environnement est célébrée chaque 5 juin. Au Congo, plusieurs activités ont marqué ce moment de promotion des initiatives qui concourent à la protection de l'environnement. Dans un message du gouvernement qu'elle a rendu public lors de cette journée, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, avait invité les Congolais à intensifier la lutte contre le changement climatique à travers des projets incluant la collecte, le tri, le transport, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets.

Rude Ngoma

NAUFRAGE AU PORT DE BRAZZAVILLE

Des responsabilités établies

Les différents services de l'Etat évoluant au Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) ont « fortement contribué » à la survenance du naufrage d'une embarcation qui a occasionné la mort de cinq personnes dont une femme, le 19 mai dernier, au Port de Brazzaville, a révélé le rapport d'enquête de la commission mise en place par la tutelle pour en déterminer les causes principales et secondaires.

Le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, a réuni le 9 juin à Brazzaville toutes les parties prenantes aux fins d'établir les responsabilités individuelles et collectives et lui permettre, le cas échéant, de prendre les mesures conservatoires appropriées. Etaient réunis autour du ministre le directeur général PABPS et son adjoint, le directeur général de la navigation fluviale (Digenaf), le représentant de Terminaux du bassin du Congo (TBC), les commissaires du beach et de la gare à passagers, le chef du bureau principal de la douane du beach. Ces derniers ont été tous entendus par la commission « sur les graves défaillances relevées dans le rapport d'enquête, lesquelles ont fortement contribué à la survenance de cette catastrophe ». « Le drame du 19 mai 2023 a mis à nu les pratiques frauduleuses qui ont pris corps au port autonome de Brazzaville et à la Digenaf. Notre mission est de, entre autres, garantir les intérêts de l'Etat ; veiller au respect des lois et règlements de la République. Nous ne sommes pas venus à ce ministère pour nous faire applaudir ou garantir les intérêts des Congolais inconscients qui sont là que pour créer les problèmes à l'Etat », a mis en garde le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, précisant que des mesures conservatoires seront prises et soumises à l'intention du Premier ministre.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets

Le 5 décembre 2022, un incendie grave c'était produit au port de Yoro, mettant en danger le quartier Mpila et les tours jumelles. Ce qui avait poussé le gouvernement à prendre des mesures administratives fermes afin de mettre un terme au trafic illicite à l'origine de cet incendie qui a fait officiellement un mort et occasionné de nombreux dégâts matériels. Hélas, le trafic illicite au port de Yoro a été intensifié actuellement, a regretté le ministre Guy Georges Mbacka. « Les chargements et des déchargements se font de nuit avec la complicité des services de l'Etat qui sont pourtant chargés de garantir ses intérêts et de mettre de l'ordre. Des cargaisons de carburant subventionné par l'Etat traversent nos frontières à travers le port de Yoro et d'autres petits ports secondaires de fortune au vu et au su des services de l'Etat chargés de mettre de l'ordre », a-t-il déploré.

D'après le rapport produit par la commission d'enquête, le drame du 5 décembre 2022 a été occasionné par l'irresponsabilité de certains cadres et agents du port autonome de Brazzaville à la Digenaf. « Nous pouvons aussi dire que c'est à cause de l'impuissance des autres services qui évoluent au port, notamment la police, la douane et du manque d'intérêt de notre partenaire TBC qui n'est préoccupé que par l'argent qu'il doit recevoir. Ce dernier n'est pas préoccupé par l'application des lois de la République », a conclu Guy Georges Mbacka.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Et le pape François ...

Plusieurs reprises, ces derniers mois, nous avons évoqué ici même le fait que le pape François, dont la santé ne cesse de se détériorer, devra, tout comme son prédécesseur Benoit XVI, se retirer afin de protéger l'Eglise catholique que l'affaiblissement physique du souverain pontife ne peut que déstabiliser. Parfaitement conscient des risques que fait courir à la chrétienté cette détérioration personnelle - dont chacun d'entre nous sera tôt ou tard victime -, le pape a entrepris de réorganiser les différents services de la Cité du Vatican afin de mieux assurer la gouvernance interne de l'Eglise dont dépend pour une très large part son destin à venir.

Issu du Tiers-monde puisque né en Argentine, le 17 décembre 1936, et ayant géré longtemps, en sa qualité de Père Jésuite et d'archevêque, la communauté catholique de sa capitale, Buenos Aires, le pape François a tourné une page de l'histoire de cette religion planétaire en étant élu 266e pape de l'Eglise, le 13 mars 2013, il y a donc tout juste dix ans. Et depuis ce moment historique, il n'a eu de cesse que d'élargir et agrandir la place que les évêques, les archevêques, les cardinaux issus du Tiers-monde occupent dans la gestion centrale de l'Eglise qui, jusqu'alors, se trouvait concentrée entre les mains des prélats européens, italiens tout particulièrement.

La question qui se pose au-

jourd'hui à Rome, au cœur de la Cité du Vatican, et qui, bien sûr, n'est pas évoquée publiquement car elle lancerait un débat pour le moins complexe, est celle de l'origine du successeur du pape François. Sera-t-il à nouveau issu du Vieux continent ou bien confirmera-t-il l'ouverture de l'Eglise vers les nations jeunes, l'Afrique tout particulièrement, où vivent les plus grandes et les plus vivantes communautés chrétiennes de la planète ?

Cette question éminemment stratégique n'est guère abordée sur la place publique dans le moment présent, mais de la réponse qui lui sera apportée à Rome dans les mois à venir, compte tenu du mal physique dont souffre le pape François, dépendra pour une large

part l'avenir de la chrétienté. D'où l'importance que revêt aujourd'hui la question de sa succession et donc la préparation du Conclave qui réunira les cardinaux âgés de moins de quatre-vingts ans dans la Chapelle Sixtine, au cœur de la Cité du Vatican.

Pour dire, ou plutôt écrire, les choses de façon claire, la succession du pape François qui se précise de jour en jour marquera très probablement un nouveau tournant dans l'Histoire, la très longue Histoire de l'Eglise catholique.

Affaire à suivre donc dès aujourd'hui avec la plus grande attention car elle pourrait bien se traduire par l'élection du premier pape africain.

Jean-Paul Pigasse